

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 40 - Rétrospective 2022

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 3
LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE	Pages 4-5
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2022	Page 5
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 6
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021	Pages 7-10
LES THEMES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DE L'ANMONM, CIVISME, ENGAGEMENT ET JEUNESSE	Pages 11-13
LE PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DÉCERNÉ AUX JSP DE MOUTIERS-LES-MAUXFAITS	Pages 14-15
TROIS REMISES DU PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME	Pages 16-21
LA REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE A L'HOTEL DE DÉPARTEMENT	Pages 21-22
CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM, LE RÉCIT DE LA SOIRÉE	Pages 23-24
CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM, LE CONDUCTEUR DES INTERVENTIONS DE LA PRÉSIDENTE MICHÈLE PELTAN	Pages 24-29
CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM CONFÉRENCE DE MAXENCE DE RUGY : « CIVISME ET SOLIDARITÉ, PIERRES ANGULAIRES DE NOTRE SOCIÉTÉ »	Pages 29-32
CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM DE VENDEE, INTERVENTION DE MONSIEUR GERARD GAVORY, PREFET DE LA VENDEE	Pages 32-34
JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS ET CINQUANTENAIRE DE LA SECTION DE MONTAIGU	Pages 35-36
NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT, INTERVIEW D'EDOUARD DELEKTA	Pages 36-40
LA REMISE DE L'INSIGNE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BOURASSEAU ET AU DOCTEUR THOMAS GUIMARD	Pages 41-44
MONSIEUR GÉRARD GAVORY, PRÉFET DE LA VENDÉE, REMET LA MÉDAILLE DE BRONZE POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT A MADAME STÉPHANIE PIRIOU LE 11 NOVEMBRE. L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE	Pages 44-45
LE COLONEL ARNAUD PELLABOEUF A PRIS LE COMMANDEMENT DU GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DE LA VENDÉE	Pages 45-46
TÉMOIGNAGE DE MONSIEUR JOSEPH WEISMANN LORS DE LA JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION	Pages 46-47
DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET INDUSTRIEL DE FONTENAY-LE-COMTE	Pages 47-49
UNE CONFÉRENCE DE NOTRE COMPAGNON JEAN-YVES GAUDRY	Pages 49-51
LES MILITAIRES FÊTENT LES 170 ANS DE LEUR MÉDAILLE	Pages 50-51
LA CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET A LA ROCHE-SUR-YON	Page 52
VISITE DE MADAME DARRIEUSSECQ MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES	Pages 52-53
SEPT COMPAGNONS NOUS ONT QUITTÉS ; CHARLES-HENRI SORIN, DOMINIQUE SOULARD, PIERRE GERMAIN, ANDRÉ GABORIT, CLAUDE GERMAIN, ANDRÉ BONENFANT, ANDRÉ LAMBERT	Pages 53-61
ACTIVITÉ 2022 DES PORTE-DRAPEAUX DE L'ANMONM EN VENDÉE	Pages 61-69
JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS 2022 ET LISTE DES PROMUS 2022	Pages 69-70
« LE MÉRITE » NOTRE REVUE NATIONALE, NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE NEWSLETTER	Pages 70-72



Nous contacter :

ANMONM Vendée, 14 les Moulinets - 85190 Venansault

06 07 53 61 39 - onm85.mp@orange.fr - <https://www.anmonm.org/sections/085>

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Après deux « années Covid », nous avons pu reprendre, en 2022, nos activités à un rythme quasi habituel, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce « Bulletin-Rétrospective » d'une année au final bien remplie.

C'est ainsi que nous avons reconduit en totalité nos actions en faveur des jeunes. Notre lauréate départementale du Prix du Civisme, Jessica Clément, s'est même vu décerner le Prix national individuel du Civisme qui devait lui être remis à Paris le 3 décembre. Malheureusement cette belle manifestation qui concernait des jeunes venus de toute la France a dû être annulée en raison de la grève à la SNCF, elle est reportée en juin 2023.

2022 restera, pour nous, celle des 50 ans de l'ANMONM que nous avons célébrés au plan national lors du congrès de Nancy en juin. En Vendée nous avons également fêté cet anniversaire le 20 octobre lors d'une soirée sur le thème du Civisme et de la Solidarité qui fera date dans l'histoire de notre section. Notre opération caritative « Pompy » en faveur du SDIS de Vendée et en partenariat avec le Rotary de La Roche-sur-Yon a été un franc succès grâce à la participation et à la générosité de nos Compagnons et aussi de donateurs extérieurs. Ce fut une belle occasion de faire connaître notre Association et notre Ordre !

A titre personnel, 2022 aura été l'année de ma réélection d'administratrice nationale et de secrétaire générale. Je mesure combien ces responsabilités m'honorent et m'obligent : c'est la section de Vendée que je représente à Paris.

En 2023, nous célébrerons les 60 ans de l'Ordre national du Mérite. Une fois encore, nous pourrons faire rayonner notre Ordre et les valeurs qu'il porte et dont nous sommes les ambassadeurs en particulier auprès de la jeunesse. Notre assemblée générale départementale qui aura lieu le 1er avril 2023 à Luçon sera placée sous le signe de cet anniversaire et notre président national Patrick Sandevour devrait nous faire l'honneur et l'amitié de sa présence.

Face aux incertitudes du lendemain, dans un monde instable, plus que jamais notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire » doit être notre boussole. Ne cédon pas à la morosité, mais avec lucidité et détermination, continuons à préparer le futur : nous le devons à la nouvelle génération.

« L'avenir est un présent que nous fait le passé » André Malraux

Avec mes meilleurs vœux renouvelés pour 2023 !

Michèle Peltan

LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE



Michèle PELTAN
La Présidente de l'ANMONM Vendée
Secrétaire Nationale de l'ANMONM



Michel MONTALETANG
Vice-président
La Roche-sur-Yon



Thérèse CHARRIEAU
Vice-présidente
Fontenay-le-Comte



André AUBOUIN
Vice-président
Les Sables-d'Olonne



Bernard BLOT
Secrétaire-adjoint



Jean-Pierre LACZNY
Trésorier



Jacques GUIBOT
Trésorier Adjoint



Guy RABEAU
Porte-drapeau
départemental



Michel BOTELLA



Marie-Laure
COULON-NGUYEN



Claude JAHENY (jusqu'au 30 avril 2022)



Claude MONORY



Françoise PASTOREL



Dominique PICORON



Philippe POTIER



Arthur SOËNE (Depuis le 30 avril 2022)

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2022 (en euros)

DÉPENSES		RECETTES	
Quotité versée au siège	3 922.50	Cotisations adhérents	7 830.00
Achats et services	3 763.04	Manifestations- conférences	7 417.00
Abonnements-revue	1 490.00	Abonnements revue	1 490.00
Manifestations	7 209.05	Dons externes-sponsoring	4 202.00
Frais bancaires	101.11	Intérêts bancaires 2022	181.07
Solidarité	4 748.20	Subventions Département	1 000.00
Assurances	149.15	Vente articles ONM	264.00
TOTAL DÉPENSES	21 383.05	TOTAL RECETTES	22 384.07

Bénéfice de l'exercice 2022 : 1 001.02
Fonds de réserve de la section : 13 838.64
Nouveau solde au 31/12/2022 : 14 839.66

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse



Notre prochaine Assemblée Générale est prévue

Samedi 1^{er} avril à Luçon

(Sous réserve des conditions sanitaires)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2022 A MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

Par Thérèse Charrieau secrétaire

(Période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021)

Bonjour Chers Compagnons,

Préambule : Avec la tenue de cette assemblée générale annuelle à la fin avril, le rythme de nos AG revient à une fréquence presque normale et par conséquent – différemment de ce que les évènements sanitaires nous avaient contraints à faire lors de notre dernière AG – ce matin ma présentation du rapport d'activité concerne notre action couvrant l'année civile 2021, année -



nous nous en souvenons – qui fut encore beaucoup impactée par les conséquences de la pandémie de Covid-19.

En 2021, Le bureau s'est réuni 5 fois : Les 5 février, 13 avril, 29 avril et 20 mai à chaque fois en visio-conférence et le 21 octobre 2021 chez notre compagnon Jean-Pierre Laczny, trésorier de section.

Et le comité de section s'est réuni 4 fois : Le 23 février, en visio-conférence, le 22 juin à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon, le 4 septembre à l'issue de notre AG 2021 de Montaigu-Vendée pour réélire notre bureau et le 9 novembre à la Maison du Combattant.

Et notre Assemblée Générale annuelle, après plusieurs reports, a pu se tenir le samedi 4 septembre à la salle des Fêtes de Montaigu-Vendée.

En matière de sorties culturelles, l'année 2021 frappée d'interdictions et de très nombreuses restrictions ne nous a pas permis de réaliser le programme de sorties et de conférences pourtant préparé avec soin par la commission.

En matière de civisme et de citoyenneté, dans le cadre de l'attention prioritaire que nous portons à la jeunesse,

Pour le prix de l'Education Citoyenne, et bien que l'ensemble des établissements scolaires aient connu de grandes difficultés de fonctionnement, nous avons reçu 5 dossiers :

- 2 pour les primaires, de l'école Saint-Martin Durivum à Saint-Georges de Montaigu et de l'école Saint-Paul à Château d'Olonne
- 1 en provenance du collège Puy Chabot au Poiré-sur-Vie
- 2 pour les lycées, le Lycée Valère Mathé à Olonne-sur-Mer et l'école des Etablières de La Roche-sur-Yon.

Un nombre de dossiers bien plus limité que par le passé, mais d'une très grande qualité. Dans l'impossibilité d'organiser une cérémonie générale de remise des prix, une délégation de notre comité de section est allée remettre fin juin-début juillet les récompenses directement dans chaque établissement, ce qui a donné lieu à de très belles rencontres avec les équipes pédagogiques, les élèves et leurs familles.

Une belle surprise également fut l'obtention par le projet de « livret civique » présenté par l'école Saint-Martin Durivum de Saint-Georges de Montaigu du 1^{er} prix national de l'Education Citoyenne dans la catégorie écoles primaires, et nous avons eu le plaisir d'accompagner la délégation de l'école à Paris le 2 octobre 2021 pour recevoir ce prix.

Pour le Prix de l'Engagement Citoyen, la signature de la convention de partenariat entre l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vendée et notre section, visant à mettre en place dans le département le Prix de l'Engagement citoyen, individuel ou collectif, a constitué un des temps forts de notre dernière AG le 4 septembre à Montaigu-Vendée.

Les remises d'insigne : La présidente, accompagnée d'un porte-drapeau, a assisté à la remise de l'insigne de Chevalier de l'ONM,

- A M. Loïc Péron, le 17 mars 2021
- A Mme Barbara Robert, le 25 juin 2021
- A Mme Françoise Gouin-Grousset le 7 juillet 2021
- A Mme Françoise Rampillon-Mignon le 13 juillet 2021
- A Mme Odile Vinel, le 3 septembre 2021
- A Mme Michèle Devanne, le 19 octobre 2021.

Les cérémonies officielles et patriotiques :

En 2021, au premier semestre, a été mis en place un dispositif restreint de déroulement des cérémonies officielles et patriotiques. Nous avons pu cependant être présents lors de la passation de commandement au CMFP de Fontenay-le-Comte le 24 juin 2021 et participer à partir de septembre 2021 à toutes les cérémonies et commémorations organisées dans chacun de nos arrondissements.

L'hommage à nos compagnons disparus :

En 2021, nous avons déploré le décès de 13 de nos compagnons et, en accord avec la famille du défunt avec laquelle notre présidente prend contact préalablement, nous participons avec le drapeau de notre section à chaque sépulture.

Pour mémoire, nous n'avons pas pu accompagner les obsèques des 13 compagnons décédés en 2020, mais nous avons pu nous associer le 30 juin 2021 à Luçon à l'hommage départemental rendu à ces défunts par les associations patriotiques et d'anciens combattants de Vendée.



La solidarité : Plus que jamais, pendant cette période, nous avons voulu être solidaires,

- Avec nos aînés, avec l'envoi d'une carte d'anniversaire à nos adhérents âgés de 84 ans et plus (70 personnes environ) et en organisant une visite de fin d'année, avec la remise d'un ballotin de chocolats, à nos grands anciens,
- En poursuivant la prise de contact, à chaque nouvelle vague de l'épidémie, avec les compagnons isolés en nous adaptant bien entendu à chaque situation particulière
- En créant la « médaille de la fidélité » destinée aux compagnons totalisant 25 années d'adhésion à notre section dont nous envisagerons prochainement le protocole de remise dans les conditions les plus appropriées à chacun d'entre eux
- En envisageant de rendre honneur à nos porte-drapeaux mobilisés régulièrement.

La communication : Sous la responsabilité de notre webmaster, la commission Communication a produit un travail considérable de transfert des données et d'adaptation de notre site internet au nouveau site national mis en service depuis le 1^{er} juin 2021.

A mettre au crédit de cette commission également, le lancement du projet « nos compagnons ont du talent » avec les interviews, le 5 mars 2021 du Dr Philippe Fradin, responsable départemental des services de médecine d'urgence, le 22 avril 2021 du Dr Yves Bescond, responsable du pôle de psychiatrie générale au CH Georges Mazurelle et le 28 juin 2022, l'interview de Jack Guichard, engagé au service de la science et du partage des savoirs.

Autres activités : Le 1^{er} octobre 2021 à Paris, notre présidente participait à la réunion des Présidents de sections ANMONM, puis le 2 octobre à l'Assemblée Générale Nationale au cours de laquelle elle était élue Secrétaire Générale Nationale.



Notre section était représentée à l'occasion des évènements suivants :

- Le 2 octobre, à l'inauguration du lycée Saint-François d'Assise à La Roche-sur-Yon.
- Le 9 octobre à l'Assemblée Générale de la SMLH de Vendée à Luçon.
- Le 13 octobre à l'Assemblée Générale de l'AMOPA de Vendée à La Roche-sur-Yon.
- Le 20 octobre à la cérémonie de remise des décorations des Palmes académiques à La Roche-sur-Yon
- Le 8 novembre, à la cérémonie d'installation de Mme Nicole Chabannier, Sous-Préfète de Fontenay-le-Comte.
- Le 3 décembre à Luçon, à la cérémonie de la Sainte-Geneviève, rassemblement annuel des Gendarmes en activité et retraités de Vendée.

Le 9 décembre 2021, la présidente et les membres du comité de section accueillent, au Golf de Bourgenay, les nouveaux adhérents 2020 et 2021 de l'ANMONM Vendée, avec leurs conjoints, pour une matinée de présentation respectueuse suivie d'un déjeuner pris en commun.

Fin 2021, notre présidente adressait à chaque adhérent sa carte de vœux pour 2022. Avec les membres de la commission Communication, elle a veillé à la réalisation du bulletin n° 39 rétrospectives 2021 accompagné de l'annuaire des adhérents.

Thérèse Charrieau

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM DU 30 AVRIL 2022 AVAIT POUR THÈME LE CIVISME, L'ENGAGEMENT ET LA JEUNESSE

C'est Monsieur Christian Aimé, membre de l'Ordre et maire de Moutiers-les-Mauxfaits qui accueillait cette assemblée générale dans sa commune et recevait Madame Michèle Peltan, présidente de l'Ordre National du Mérite en Vendée et secrétaire générale nationale.). Après deux années très particulières en raison de la crise sanitaire, l'ANMONM a repris en 2022 le rythme habituel de ses activités avec cette année à nouveau des conférences, des visites d'entreprises et des animations culturelles.



Néanmoins comme l'a montré le rapport d'activité 2021, l'association a poursuivi ses actions de solidarité envers les anciens, a œuvré auprès des établissements scolaires pour le prix de l'éducation citoyenne en partenariat avec l'Inspection Académique et a mis en place en 2021, le prix de l'engagement citoyen individuel et collectif. La participation aux cérémonies officielles et patriotiques et les hommages aux compagnons disparus ont été assurés comme il se doit. Une journée d'accueil des nouveaux adhérents s'est tenue en décembre et au cours de 2021, une nouvelle action « nos compagnons ont du talent » a été lancée avec la réalisation d'interviews et leur publication. Également en 2021, a été ouvert le nouveau site internet suivi début 2022 par la création de la newsletter « Le Ruban Bleu ».

Cette assemblée générale était placée sous le signe du civisme et de la jeunesse. Cette volonté rejoint directement les trois axes de développement du projet 2021-2023 : Développer et faire rayonner l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui. Promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République. Conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire.

L'ANMONM a souhaité mettre en lumière deux valeurs fondamentales, l'engagement et l'exemplarité en accordant des prix départementaux du civisme à des jeunes qui ont sauvé des vies par leur action.:

- Ainsi, Ambre Durand et Louise Verdeilles (12 et 13 ans) ont été récompensées pour avoir porté secours à un automobiliste bloqué dans l'eau avec sa voiture.
- Jessica Clément (17 ans) a secouru une personne âgée tombée dans un étang.
- Deux frères jumeaux, Brice et Nathan Guéry, (18 ans) ont également été distingués pour avoir sauvé la vie de leur mère en pratiquant les gestes de secours d'urgence.

Ces lauréats du prix du civisme se sont vus remettre une médaille du civisme, un diplôme, un chèque-cadeau, une pochette du Conseil Départemental et des récompenses offertes par le Crédit Mutuel, partenaire de l'ANMONM de Vendée.

Dans le cadre de la convention signée entre l'Ordre du Mérite de Vendée et l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers, la section de JSP de Moutiers-Les-Mauxfaits, accompagnée de ses formateurs et du président de l'ADJSP, le lieutenant-colonel Christophe Lalo, a été distinguée avec le prix de l'engagement citoyen. Un diplôme, une médaille, une pochette du Conseil Départemental et des récompenses du Crédit Mutuel Océan leur ont été remis.

Ces signes de reconnaissance sont de nature à encourager ces jeunes qui se sont engagés pour secourir leurs concitoyens.

Au titre des enjeux, les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent bien évidemment la relève de demain pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Mais les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent aussi un enjeu humain et éducatif important :

- Donner à ces filles et garçons le goût de l'engagement civique en leur apprenant à respecter la loi et découvrir la notion de hiérarchie,
- Au-delà de l'individualisme de notre société, transmettre aux adolescents l'esprit communautaire, par la vie de groupe qui leur est imposée chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers, toutes actions des sapeurs-pompiers ne se faisant qu'en équipe,
- Fournir du sens à la vie d'un jeune qui, en s'engageant va se sentir utile aux autres en apprenant le sens des responsabilités, mais aussi les bases d'un métier s'il en fait le choix,
- Découvrir que rigueur et persévérance sont indispensables à tout engagement,
- Faire appréhender aux jeunes les valeurs de solidarité, respect des anciens, passage de relais entre les générations, qui sont essentielles à la vie d'un centre de secours,
- Constituer aux côtés de l'école et de la cellule familiale, une autre dimension éducative,
- Faire prendre conscience aux adolescents ce que représente le bénévolat à travers les équipes qui les encadrent.

La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est ouverte dès l'âge de 14 ans aux jeunes qui en font la demande et après une sélection. Elle se déroule sur 3 à 4 années et débouche sur l'obtention du « Brevet de Jeune Sapeur-Pompier ». Ce diplôme permet d'intégrer, dès l'âge de 18 ans, les centres de secours comme Sapeur-Pompier Volontaire. Ainsi 66% de nos pompiers volontaires sont issus de la formation de nos JSP faite par des pompiers bénévoles souvent eux-mêmes également d'anciens JSP.

Après avoir mis à l'honneur ces jeunes méritants, l'Ordre du Mérite de Vendée a souhaité exprimer sa reconnaissance à ses sept porte-drapeaux avec solennité et respect en leur remettant l'insigne officiel de la République de porte-drapeau et une reconnaissance particulière pour Monsieur Aimé Bonenfant assurant cette mission depuis 30 ans. Nos porte-drapeaux sont les premiers ambassadeurs de notre association, Ils sont présents à tous les moments importants

de la vie de notre section : cérémonies patriotiques, remises d'insigne et aussi lors des obsèques de nos compagnons défunts pour leur rendre les honneurs.



Pour clore cette assemblée générale qui s'est déroulée devant une salle comble, les autorités présentes se sont exprimées. Monsieur Aimé, maire de Moutiers-Les-Mauxfaits, Monsieur Maxence de Rugy, représentant le Conseil Départemental avec Madame Brigitte Hybert, Monsieur Patrick Loiseau, député, Monsieur Johann Mougenot, Sous-Préfet des Sables d'Olonne.



Cette journée s'est poursuivie par un déplacement au monument aux morts pour un dépôt de gerbes et un déjeuner pour les membres de l'ANMONM

Michel Montalétang

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM, PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DÉCERNÉ AUX JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE MOUTIERS-LES-MAUXFAITS

Dans le cadre de la convention signée entre l'Ordre du Mérite de Vendée et l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers, la section de JSP de Moutiers-Les-Mauxfaits, accompagnée de ses formateurs et du président de l'ADJSP, le lieutenant-colonel Christophe Lalo, a été distinguée avec le prix de l'engagement citoyen. Un diplôme, une médaille, une pochette du Conseil Départemental et des récompenses du Crédit Mutuel Océan leur ont été remis. Ces signes de reconnaissance sont de nature à encourager ces jeunes qui se sont engagés pour secourir leurs concitoyens.



Au titre des enjeux, les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent bien évidemment la relève de demain pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Mais les Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent aussi un enjeu humain et éducatif important :

- Donner à ces filles et garçons le goût de l'engagement civique en leur apprenant à respecter la loi et découvrir la notion de hiérarchie,
- Au-delà de l'individualisme de notre société, transmettre aux adolescents l'esprit communautaire, par la vie de groupe qui leur est imposée chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers, toutes actions des sapeurs-pompiers ne se faisant qu'en équipe,
- Fournir du sens à la vie d'un jeune qui, en s'engageant va se sentir utile aux autres en apprenant le sens des responsabilités, mais aussi les bases d'un métier s'il en fait le choix,
- Découvrir que rigueur et persévérance sont indispensables à tout engagement,

- Faire appréhender aux jeunes les valeurs de solidarité, respect des anciens, passage de relais entre les générations, qui sont essentielles à la vie d'un centre de secours,
- Constituer aux côtés de l'école et de la cellule familiale, une autre dimension éducative,
- Faire prendre conscience aux adolescents de ce que représente le bénévolat à travers les équipes qui les encadrent.



La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est ouverte dès l'âge de 14 ans aux jeunes qui en font la demande et après une sélection. Elle se déroule sur 3 à 4 années et débouche sur l'obtention du « Brevet de Jeune Sapeur-Pompier ». Ce diplôme permet d'intégrer, dès l'âge de 18 ans, les centres de secours comme Sapeur-Pompier Volontaire.

Michel Montaletang

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM A MOUTIERS LES MAUXFAITS, REMISE DU PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME A AMBRE DURAND ET LOUISE VERDEILLE

Ambre Durand et Louise Verdeille, 13 ans, ont sauvé la vie d'un conducteur bloqué dans son véhicule par la montée des eaux au Gué du Magny à Saint-Hermine.

Elles sont élèves en classe de 5ème au collège Saint-Paul à saint-Hermine.

LES FAITS JUSTIFIANT LA REMISE DU PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME

Le mercredi 5 janvier 2022, vers 15 h 40, Louise et Ambre n'ont pas d'école et se dirigent vers l'endroit tranquille, très peu fréquenté, où elles ont l'habitude de retrouver leur groupe d'amis, à un quart d'heure environ de leur domicile, tout près du gué du Magny. En temps normal, le gué est utilisé couramment par les automobilistes pour traverser.

Mais, ce jour-là, après plusieurs jours de fortes pluies, il est recouvert d'eau et le courant y est très fort. Soudain, elles y aperçoivent en plein milieu une voiture bloquée, et malgré la buée recouvrant les vitres, un monsieur à l'intérieur essaye de communiquer par signes : Jean-Marc, un habitant de Sainte-Hermine âgé de 62 ans, y est complètement bloqué car l'électronique du véhicule ne fonctionne plus ; il a de l'eau jusqu'en haut de la poitrine, son téléphone portable est noyé, il ne peut ni appeler ni sortir, il a réussi à mettre ses warnings et pour se faire comprendre, il inscrit le nombre 18 sur la buée des vitres.



Heureusement dotées de leur téléphone portable, les adolescentes appellent les secours et expliquent la situation aux sapeurs-pompiers de La Roche-sur-Yon où est parvenu leur appel. Malgré quelques difficultés à situer exactement la localisation de l'accident, et alors que les jeunes filles restent à vue de la personne coincée dans son véhicule, les sapeurs-pompiers de 5 casernes différentes arrivent sur place après une vingtaine de minutes.

La victime, avec une côte cassée et en état d'hypothermie, est transportée à l'hôpital par le Samu. Traumatisé, ce veuf a dit « qu'il s'était vu mourir et avait pensé qu'il allait rejoindre sa femme ».

A l'issue de ces événements qui ont été rapidement relayés dans le quotidien « Ouest-France »

- M. le Maire de Sainte-Hermine, M. Philippe Barré, a félicité ces deux adolescentes pour leur vivacité d'esprit et leur réaction.
- Une résidente de l'EHPAD « La Smagne » de Sainte-Hermine, où travaille la belle-mère de Louise, a adressé une lettre de félicitations aux deux adolescentes.
- Grâce au reportage diffusé sur M6 et par l'intermédiaire du journaliste nantais qui a « couvert » cet événement, la victime a pu connaître l'identité de ses deux « sauveteuses » et entrer en relation avec elles.
- Article journal Ouest-France du 17/01/2022
- Reportage M6 journal de 19 h 45 le 17/01/2022

Thérèse Charrieau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM A MOUTIERS LES MAUXFAITS, REMISE DU PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME A JESSICA CLÉMENT

Jessica CLEMENT, 17 ans, a sauvé une personne âgée tombée dans un étang en la tenant à bout de bras durant une heure pour lui tenir la tête hors de l'eau et l'empêcher de se noyer. Elle a postulé pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Elle est élève au lycée Atlantique à Luçon en classe de 1ère CAP Equipier Polyvalent du Commerce.

LES FAITS JUSTIFIANT LA REMISE DU PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME

Le vendredi 28 janvier 2022, vers 16 h 30, exceptionnellement Jessica Clément, âgée de 16 ans, n'est pas au lycée. Assise sur un banc face au plan d'eau situé non loin du collège Villebois-Mareuil à Montaigu-Vendée, elle écoute de la musique quand, brusquement, elle entend un « sploush » ... Elle aperçoit alors quelqu'un dans l'eau : il s'agit de Mme Lucette Chauveau, âgée de 92 ans, venue habiter il y a quelques mois à la Résidence Agora de Montaigu.

Depuis son arrivée, Mme Chauveau a pris l'habitude de venir se promener le long du plan d'eau où elle vient « nourrir les canards avec des restes de pain », mais ce jour-là, en s'approchant du bord, elle glisse sur la terre humide et tombe directement dans l'étang. Avec de l'eau jusqu'aux oreilles, elle ne peut pas remonter sur la berge et appelle « à l'aide » en s'agrippant à un arbuste.

Abandonnant le téléphone et la musique, « J'ai tout de suite couru vers elle », dit Jessica qui, ne réussissant pas à sortir Mme Chauveau de l'eau, fait tout pour lui maintenir la tête hors de l'eau. Jessica tient la dame âgée à bout de bras, appelle-t-elle aussi à l'aide, interpellant les passants, leur demandant d'appeler les secours, mais malgré des présences à proximité, personne n'intervient, tout le monde passe son chemin. Jessica est choquée elle aussi. La situation périlleuse dure depuis une heure environ quand passe à proximité une adolescente qui a entendu les appels de Jessica et Lucette : C'est elle qui appelle les secours qui arrivent rapidement pour sortir Mme Chauveau de l'eau.



« L'eau n'était pas froide, dira Mme Chauveau, mais j'avais peur de rester là toute la nuit et de mourir ici. Transportée à l'hôpital de Montaigu-Vendée, cette dernière y a passé la nuit avant de pouvoir regagner son domicile et de dire « Merci à ces deux jeunes ». « Ces filles ont fait preuve d'un grand courage. Elles nous donnent à tous une leçon de générosité. C'est rare à leur âge d'avoir autant de maturité » a ajouté, de son côté, M. Jean-Bernard Devorse, chef du centre de secours et d'intervention de Montaigu Vendée.

Quant à la jeune fille qui a appelé les secours, elle ne s'est pas fait connaître malgré l'appel à se signaler lancé par M. le Maire.

A l'issue de ces évènements relayés dans le quotidien « Ouest-France » (en PJ article du 13 février 2022)

- M. Florent Limouzin, Maire de Montaigu-Vendée a remis à Jessica Clément la médaille de la Ville, en présence de Mme Lucette Chauveau, âgée de 92 ans. Jessica est la plus jeune décorée de cette médaille.
- Le bulletin municipal « Mon mag, ma ville » n° 8 – printemps 2022, consacre à la page 26 un article à ce sauvetage.

Jeune fille sportive pratiquant le jogging, Jessica aurait voulu rester anonyme car, pour elle, son comportement n'a rien d'exceptionnel, elle trouve que son acte est tout à fait normal dans de telles circonstances. Le dévouement, l'aide aux autres font partie de ses valeurs et elle a d'ailleurs récemment postulé au centre de secours situé près de son domicile pour intégrer une formation lui permettant de devenir sapeur-pompier volontaire.

Thérèse Charrieau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM A MOUTIERS LES MAUXFAITS, REMISE DU PRIX DÉPARTEMENTAL DU CIVISME A BRICE ET NATHAN GUERY

Brice et Nathan GUERY, 18 ans, ont sauvé la vie de leur mère en détresse respiratoire en pratiquant les gestes de premier secours. Ces frères jumeaux sont Sapeurs-Pompiers volontaires à l'Hermenault.

Brice est élève en Terminale Bac Pro mécanique auto au lycée Tabarly des Sables d'Olonne – **Nathan** est en en Terminale Bac Pro mécanicien de maintenance travaux publics au lycée Rosa Parks de La Roche-sur-Yon.



LES FAITS JUSTIFIANT LA REMISE DU PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME :

Le lundi de Pâques 2021, vers 22 heures, au moment où ses enfants viennent lui souhaiter bonne nuit, Mme Céline Drapron, est prise d'une violente quinte de toux : elle a contracté le Covid-19 l'année précédente, et peinant encore à s'en remettre, Mme Drapron est victime d'une récurrence de pneumonie. Elle ne peut pas reprendre sa respiration, elle est en train d'étouffer.

Devant la gravité de la situation, sa fille Laury appelle les secours.

Dans l'attente, Brice, aidé de son frère Nathan, porte à leur maman les gestes de premiers secours en appliquant la méthode Hemlich. Les deux frères, qui depuis l'âge de 13 ans, suivent assidûment la formation des jeunes sapeurs-pompiers volontaires au centre de Sainte-Hermine connaissent ces gestes. L'intervention, immédiate et précise, permet de sauver la vie de Mme Drapron.

Arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers de l'Hermenault prennent les constantes de la victime, lui mettent le masque à oxygène et la conduisent aux urgences de l'hôpital de Fontenay-le-Comte d'où elle sera transférée au service Covid du Centre Hospitalier Départemental. Sortie après un certain temps de surveillance, il faudra quelque temps à Mme Drapron avant de pouvoir reprendre ses activités normales,

Mme Drapron est bien consciente que ses enfants l'ont sauvée et elle dit « il faut que des jeunes dès 13 ans se forment à ces premiers secours que réalise le Service Départemental d'Incendie et de Secours. C'est prenant, mais moi je leur dois la vie ».

Quant à Brice et Nathan, ils analysent la situation de la façon suivante : « apprendre, c'est une chose, mais le mettre en pratique immédiatement quand c'est votre mère, c'est autre chose...et ont-ils ajouté : « Maman, tu nous as donné la vie, nous avons sauvé la tienne ».

A l'issue de ces événements relayés dans le quotidien « Ouest-France » le 16/04/2021 (voir PJ)

- Brice et Nathan ont reçu des lettres et témoignages de félicitations : de M. le Préfet de Vendée, de M. Pierre Henriot, Député, de M. Valentin Josse, Conseiller Départemental, de M. le Maire de Sainte-Hermine, de M. Noël Stock, alors contrôleur général du Service d'Incendie et de Secours de la Vendée.
- Ils ont été mis à l'honneur le 10 décembre 2021 lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe départementale où M. Alain Leboeuf, président du Département de la Vendée, leur a remis la médaille du bénévolat,

A noter que l'article du journal « Ouest-France » relatant ce sauvetage a été l'article le plus lu en 2021 dans l'édition locale.

Précisions sur le parcours de Brice et Nathan :

Ces deux frères se sont engagés en 2018 dans la formation des Jeunes Sapeurs- Pompiers, ce qui signifie que jusqu'à fin 2021, tous les samedis matin, de 8 h à 12 h, ainsi que dans certaines périodes de vacances scolaires, ils ont assidûment suivi les épreuves de manœuvres, de sport, de théorie dans un groupe de 16 jeunes au départ, totalisant 8 jeunes à la fin. Ils ont aussi participé avec les JSP à toutes les cérémonies mémorielles et patriotiques. Ce qu'ils ont le plus aimé dans

cette formation, c'est l'esprit de cohésion, Aujourd'hui brevetés, l'un et l'autre ont intégré le 1er février 2022 la caserne de l'Hermenault comme sapeurs-pompiers volontaires, suivant en cela les traces de leur grand-père qui fut pendant 30 ans sapeur-pompier volontaire à Pouillé et l'exemple d'un cousin de leur mère, pompier professionnel et élu à Saintes.

Thérèse Charrieau

LES LAURÉATS DU PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE RÉCOMPENSÉS A L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

C'est dans le cadre imposant de l'Hôtel du Département que s'est tenue, le mercredi 29 juin, la remise des récompenses de l'édition 2022 du Prix de l'Education citoyenne, devant une assistance nombreuse : élèves, enseignants, chefs d'établissements et élus.

Après deux années sans remise des prix collective en raison de la crise sanitaire, cette cérémonie était, pour tous les participants, jeunes et adultes, un temps fort de retrouvailles et d'échanges.

Après avoir remercié de son accueil Eric Salaun, conseiller départemental représentant le président Alain Leboeuf, Michèle Peltan secrétaire générale nationale de l'ANMONM et présidente de la section de Vendée a chaleureusement félicité les jeunes et leurs enseignants pour leur participation et leur engagement. Elle a rappelé que l'un des objectifs majeurs de l'ANMONM est la transmission des valeurs de la République à la jeunesse à travers des actions telles que celle qui nous réunit aujourd'hui.



Neuf établissements ont été récompensés :

- Ecoles primaires : Jacques Maury de l'Aiguillon-sur-Mer (1er prix), Elie de Sayvre de La Châtaigneraie (2ème prix)
- Collèges : Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits (1er prix), André Tiraqueau de Fontenay-le-Comte (2ème prix), Auguste et Jean Renoir de La Roche-sur-Yon (3ème prix).
- Lycées : Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée (1er prix), Bel-Air de Fontenay-le-Comte (2ème prix), Valère Mathé des Sables d'Olonne (prix spécial du jury) et Les Etablières de La Roche-sur-Yon (prix individuel à Melle Capucine Debare).

Les lauréats ont reçu chacun un diplôme, des livres et un petit chèque pour les aider dans leurs projets.

Mme Catherine Côme directrice académique a souligné la grande qualité des projets proposés et la variété des thèmes retenus par les élèves : égalité entre les femmes et les hommes, discriminations, lutte contre le harcèlement, éducation à l'environnement, humanitaire, devoir de mémoire ou encore la musique comme vecteur du bien vivre ensemble.



Michèle Peltan remerciait, au nom de l'ANMONM de Vendée, les partenaires qui soutiennent ses actions en faveur de la jeunesse dont le Département et la société Vensys représentée par Mme Sophie Renner-Audureau PDG.

Ce bel après-midi se terminait par un agréable rafraîchissement précédé de la visite de l'hémicycle, lieu des réunions du Conseil départemental, de quoi peut-être faire naître des vocations de futurs élus.

Michèle Peltan

CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM, LE RÉCIT DE LA SOIRÉE

Le 20 octobre, la section de Vendée fêtait le cinquantenaire de l'ANMONM. A cette occasion, elle se réunissait dans l'amphithéâtre du lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon pour une soirée caritative.

En présence des autorités départementales, Michèle Peltan, présidente, débutait la soirée en évoquant l'histoire de ces cinquante ans de l'Association avec le support d'un film retraçant les évolutions dans le temps. Les thèmes de la soirée étaient « le civisme » et « la solidarité ».

En deuxième partie de cette soirée, Maxence de Rugy, maire de Talmont-Saint-Hilaire et conseiller départemental, créateur du Passeport du Civisme et désormais président de l'Association des Maires pour le Civisme qu'il a créée, intervenait pour faire découvrir cette aventure devant un auditoire très attentif. Cette action en lien avec les enseignants a connu un grand succès, 400 communes l'ont mise en place et l'Association des Maires de France va présenter le dispositif à l'ensemble des communes françaises compte tenu de la réussite du passeport du civisme partout où il a été mis en œuvre.

Cette soirée du cinquantenaire était aussi marquée par un partenariat avec le SDIS de la Vendée et le Rotary de La Roche-sur-Yon autour d'une opération dénommée Pompy. Le Contrôleur général du SDIS, Matthieu Mairesse, a présenté cette opération et l'esprit dans lequel elle se concrétise grâce au soutien des associations partenaires.



Afin d'aider les sapeurs-pompiers dans la prise en charge de jeunes victimes lors d'interventions, le SDIS de la Vendée équipe désormais ses 105 véhicules d'assistance aux victimes de peluches Pompy.

POMPY est une peluche destinée à être distribuée, si besoin, à chaque enfant pris en charge par les sapeurs-pompiers de la Vendée, pour apporter réconfort et faciliter le dialogue lors d'une

situation déstabilisante pour la victime. Un enfant, victime directe ou non d'un accident, est souvent très fragilisé par une situation de secours d'urgence (douleurs, parents blessés ou absents, sirènes, uniformes). Pour le secourir, les sapeurs-pompiers doivent avant tout le rassurer. Afin de les aider dans cette mission, la peluche POMPY sera désormais présente dans les véhicules de secours aux victimes de chaque centre du département. La peluche sera offerte à l'enfant à la fin de l'intervention.

C'est ensuite le président du Rotary 2021-2022 qui avec le support d'un mini-film a présenté l'association des rotariens et ses objectifs.

S'en est suivie la remise des chèques des deux associations par Michèle Peltan et Jean-Baptiste Doumayrou, au directeur du SDIS, celles-ci s'étant unies pour une même cause. 2 000 euros de l'ANMONM de Vendée et 2 000 euros du Rotary ont été remis au SDIS 85 pour le financement de 600 Pompys. Une belle action de solidarité !

Pour conclure ce bel après-midi, Michèle Peltan a offert au proviseur du lycée qui accueillait, à Maxence de Rugy, au directeur du SDIS, au président du Rotary et à Monsieur Gérard Gavory, Préfet, la médaille commémorative des 50 ans de l'ANMONM.

Monsieur le Préfet a conclu la soirée en saluant la pertinence et le déroulement de cette rencontre. Il a indiqué avoir apprécié l'intervention relative au passeport du civisme et avoir suivi avec attention la présentation de l'opération Pompy. Il s'est félicité des actions conduites par l'ANMONM de Vendée tout au long de l'année et a rappelé qu'être membre de l'Ordre donne des devoirs à chacun vis-à-vis du respect des valeurs de la République.

Pour terminer cette belle cérémonie, le dîner caritatif organisé par Michèle Peltan, était servi par les élèves du lycée Hôtelier qui n'ont pas ménagé leur peine pour que tout soit parfait et Laurence Guillaume soprano enchantait les participants avec les grands airs du répertoire.

Michel Montaletang

CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM, LE CONDUCTEUR DES INTERVENTIONS DE LA PRÉSIDENTE MICHÈLE PELTAN 20 OCTOBRE 2022, UN ÉVÈNEMENT MÉMORABLE

*« M. le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,
Chers Compagnons,*

Je suis particulièrement heureuse de vous souhaiter la bienvenue pour une soirée exceptionnelle, celle des 50 ans de « l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite » que nous avons choisi de célébrer ici, au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon.

Et, sans plus attendre, je vais passer la parole à M. Antoine GUERIN Proviseur pour une brève présentation de son établissement ».

La présidente, après avoir passé la parole au Proviseur du Lycée Branly lequel a souhaité la bienvenue aux différents participants, reprend la parole.

« Merci, M. le Proviseur, de votre accueil dans cet établissement qui a été aussi le mien puisque j'en ai assuré la direction pendant 12 ans voici quelques années et c'est avec une grande joie mais aussi beaucoup d'émotion que je me retrouve parmi vous ce soir.

Je ne saurais oublier en effet que c'est au lycée Branly que j'ai reçu l'insigne de chevalier de l'ONM des mains de M. le Recteur Daniel Bloch, il y aura 25 ans le 15 janvier prochain ! Et ensuite, à plusieurs reprises, j'ai eu l'honneur de remettre, à mon tour, dans cet amphithéâtre, l'insigne de chevalier de l'ONM à de nouveaux récipiendaires.

Devenue aujourd'hui Présidente de la section de Vendée et Secrétaire Générale Nationale, il était donc évident, pour moi, d'organiser notre Soirée des 50 ans de l'ANMONM au lycée Branly : c'est l'histoire qui se poursuit...

Mais il y a une autre raison qui me tenait à cœur : mettre à l'honneur la Jeunesse à travers un établissement de formation professionnelle, dans une filière d'excellence, l'Hôtellerie-Restaurant, et valoriser le travail des élèves et des enseignants.

Oui, nous avons une belle Jeunesse qui mérite d'être encouragée pour peu que l'on sache la comprendre et l'encadrer pour la conduire sur le chemin de la réussite.



Aujourd'hui plus encore qu'hier, face à la montée de l'obscurantisme et du communautarisme, dans une société en perte de repères, c'est le rôle de notre Association d'aider les Jeunes à devenir des citoyens éclairés et acteurs de leur destin.

Votre présence nombreuse est un témoignage fort de l'intérêt que vous portez à notre Association : soyez-en très chaleureusement remerciés.

Monsieur le Préfet, Président d'honneur de notre section, je tiens, au nom des Compagnons de Vendée, à vous exprimer toute notre gratitude pour votre présence : c'est pour nous un honneur et une reconnaissance de notre engagement au service de nos concitoyens.

Monsieur le Président du Conseil Départemental Alain LEBOEUF m'a chargé de l'excuser : il est retenu sur le Forum de la Mer aux Sables d'Olonne et nous rejoindra pour le dîner.

J'ai également reçu les excuses de très nombreuses personnalités dont nos parlementaires.

J'ai plaisir à saluer :

- *Anne-Marie COULON, Présidente de l'Association des Maires de Vendée et Conseillère départementale*
- *Maxence DE RUGY, Conseiller départemental, Maire de Talmont Saint- Hilaire, notre conférencier*
- *Christian AIME, Maire de Moutiers-les-Mauxfaits qui a reçu dans sa commune notre Assemblée Générale le 30 avril dernier*
- *Anne-Aubin SICARD, 1 ère adjointe au Maire de La Roche sur Yon, Vice- Présidente du Conseil départemental qui nous fait l'amitié de passer quelques instants avec nous malgré un emploi du temps très chargé.*
- *Sophie MONTALETANG, adjointe à la Roche sur-Yon et qui représente le Maire Luc BOUARD*
- *Sylvie DURAND, adjointe au Maire de la Roche-sur-Yon*
- *Loïc PERON, adjoint au Maire des Sables d'Olonne*
- *Et aussi Louis GUEDON Député-Maire honoraire des Sables d'Olonne, notre compagnon et ami.*

Je salue également :

- *Monsieur le Contrôleur Général Matthieu Mairesse, Directeur du SDIS de Vendée à qui nous devons le lancement de l'opération POMPY*
- *Monsieur le Colonel Arnaud PELLABEUF, commandant le groupement de gendarmerie de la Vendée*
- *Monsieur le Lieutenant-Colonel Jean-Luc COSNARD Délégué Militaire Départemental Adjoint*

Permettez-moi, messieurs, de vous souhaiter à tous les 3 la bienvenue dans notre beau département où vous venez de prendre vos fonctions.

J'ai une amicale pensée pour :

- *Michel LEBOEUF Président du Comité d'Entente des associations patriotiques*
- *Samuel GIRARD Trésorier de l'ADJSP 85 qui représente le président,*
- *- Madeleine BRIGAULT présidente de la SMLH (RETARD)*
- *Christian GRIMAUD président de la Médaille Militaire,*
- *Colonel Christophe LALO*

J'adresse un salut tout particulier à Sophie AUDUREAU-RENNER PDG du Groupe Vensys, pour son mécénat fidèle depuis plusieurs années dans nos actions en faveur des jeunes. Merci Sophie !

Et je terminerai par nos partenaires et amis du Rotary de la Roche-sur-Yon représentés par

- Jean-Baptiste DOUMAYROU président 2021-2022
- Valérie ANDRE qui lui succède cette année

Je veux les remercier très chaleureusement de pouvoir mener, avec eux, l'opération POMPY, et leur dire combien nous sommes heureux et honorés de ce partenariat avec le Rotary de La Roche, en espérant que nous pourrions nous retrouver, à l'avenir, pour mener ensemble d'autres actions de ce type.

Pour l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, l'année 2022 est une année marquante, une année charnière : celle de ses 50 ans d'existence ! Nous avons célébré cet évènement au plan national lors de notre 32ème congrès à Nancy en juin dernier.

Une journée lui a été consacrée avec un invité de marque : le Général d'Armée, Pierre de Villiers, ancien CEMA, qui a donné une conférence unanimement appréciée sur le thème « Jeunesse et Citoyenneté. »

Notre Président National, Patrick SANDEVOIR que j'avais invité à notre soirée, ne peut pas être parmi nous ce soir, retenu par un colloque auquel il participe à Rennes. Il m'a chargée de vous transmettre ses excuses, et aussi ses félicitations aux membres de notre Comité de Section ».

Nous avons voulu organiser notre Soirée Anniversaire autour de deux valeurs fortes et fondatrices de notre association : le Civisme et la Solidarité.

Notre soirée va se dérouler en 2 temps :

- Une première partie plus officielle ici dans cet amphithéâtre
- Suivie du dîner caritatif et festif dans les salons de la section hôtelière.

Et pour commencer, nous vous proposons de visionner un film de quelques minutes.

De cette présentation, nous retiendrons :

- Les origines : une « Société d'Entraide des membres de l'ONM »
- Les 3 grandes étapes qui ont permis à notre association de devenir ce qu'elle est aujourd'hui :
- 1972-1975 : le temps des fondations : la Société d'Entraide devient « Association » puis « Association nationale »
- 1975-2013 : le temps du déploiement en France métropolitaine et outre-mer et aussi dans le monde (36 000 adhérents)
- En 1977 : elle devient ANMONM, le siège social est à l'hôtel national des Invalides
- En 1987 : l'ANMONM est reconnue d'utilité publique
- 2013-2022 : le temps des mutations et de la nécessaire adaptation aux évolutions de la société du 21ème siècle et à la rupture de civilisation qui s'annonce, à quoi s'est ajoutée, plus récemment, une pandémie inédite (2020-2022).

Aujourd'hui, sous l'impulsion du Président National,

- Une nouvelle gouvernance s'est mise en place : il s'agit d'une démarche participative et collaborative, une co-construction entre le siège national et les sections dans la transparence, l'écoute et la mutualisation.
- Un plan global de communication est en cours d'élaboration.

- Un nouveau site internet national « *anmonm.org* », a été réalisé pour ajuster le message de l'association au monde actuel. Il héberge les sites des sections départementales et je vous invite vivement à aller visiter celui de la Vendée dont M. MONTALETANG est le webmaster.
- Les objectifs de l'Association ont été redéfinis sous forme d'une Feuille de Route qui s'organise autour de 3 grands axes :
- Faire rayonner l'ANMONM et l'ONM dans la société contemporaine
- Transmettre à la Jeunesse les valeurs de la République
- Pérenniser l'Entraide et la Solidarité au sein de l'Association
- Une large Réflexion-Action « le Grenelle des effectifs » a été lancée sur la problématique de la baisse des effectifs (27 000 actuellement) qui affecte notre association, comme d'autres d'ailleurs.

Vous l'aurez compris, notre volonté est d'inscrire notre Association dans la société d'aujourd'hui, d'être acteurs de la Cité en conduisant des actions significatives, en particulier en faveur des Jeunes, qui déclinent concrètement sur le terrain les valeurs que nous portons et que résume notre devise : « Honneur, Solidarité, Mémoire ».

Nous organisons des concours donnant lieu à des remises de Prix au plan départemental et national :

- Prix de l'Education citoyenne pour les scolaires en partenariat avec l'Education Nationale
- Prix du Civisme qui récompense des jeunes de moins de 18 ans qui ont accompli un acte de courage. Et cette année nous avons une jeune vendéenne de Montaigu, Jessica CLEMENT qui a obtenu le 1^{er} prix national individuel du Civisme de l'ANMONM qui lui sera remis le 3 décembre à Paris dans un lieu prestigieux et la cérémonie se terminera le soir par le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.
- Prix de l'Engagement citoyen qui s'adresse aux jeunes sapeurs-pompiers
- Prix de la Mémoire...

Notre section de Vendée s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Pour terminer je laisse la parole à Marie-José Michel, vice-présidente de l'ANMONM, professeur émérite Sorbonne Paris Nord, et rédactrice en chef de notre Revue nationale Le Mérite :
« L'anniversaire des 50 ans est l'occasion d'une pause avant un nouvel élan. Mais de toute façon, l'ANMONM est déjà entrée dans l'Histoire »

Je vous remercie de votre attention ».

Michèle Peltan propose à Maxence de RUGY de la rejoindre pour qu'il présente sa conférence
« J'appelle maintenant notre conférencier, Maxence de Ruggy à me rejoindre.

Maire de Talmont Saint-Hilaire, Conseiller départemental, M. de Ruggy est également le concepteur du Passeport du Civisme destiné aux enfants de primaire, qu'il a d'abord expérimenté dans sa commune, puis proposé aux maires de Vendée et ensuite il a étendu son action aux maires d'autres communes françaises de toutes tailles jusqu'à créer l'Association des Maires pour le Civisme dont il est président.

Mais je lui laisse la parole sans plus attendre ».

Voir une synthèse de sa conférence sur notre site dans l'article « conférence de Maxence de Ruggy intitulée « CIVISME ET SOLIDARITÉ, PIERRES ANGULAIRES DE NOTRE SOCIÉTÉ »

Vient ensuite l'intervention du Contrôleur Général Matthieu Mairesse

« Je passe maintenant la parole au Contrôleur Général M. Mairesse qui va nous présenter l'opération POMPY ».

Une synthèse de ses propos est présentée dans notre site à la rubrique "Document d'accompagnement"

Vient ensuite l'intervention de Jean-Baptiste Doumayrou, Président du Rotary 2021-2022. Voir son film de présentation du Rotary dans ce même document d'accompagnement.

Michèle Peltan explique en conclusion pourquoi l'ANMONM soutient cette action, pourquoi le repas caritatif et l'appel aux dons et remercie enfin les généreux donateurs.

Vient ensuite la remise de chèques d'un montant, chacun de 2000 euros, par le ROTARY et l'ANMONM au profit des sapeurs-pompiers de la Vendée.

Clôture de la cérémonie par le Préfet.

Michèle Peltan

CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM CONFÉRENCE DE MAXENCE DE RUGY

CIVISME ET SOLIDARITÉ, PIERRES ANGULAIRES DE NOTRE SOCIÉTÉ

Selon un récent sondage de l'IFOP, 53 % des français pensent qu'on n'est plus un pays uni mais une juxtaposition de communautés alors que seulement 43 % pensent que nous sommes unis. Le sondage peut faire peur et impressionner. Faut-il faire le deuil de la cohésion nationale ? On reçoit des injonctions à être unis mais on voit bien que cela ne marche pas.

Une des réponses comme celle du passeport du civisme est très modeste. A l'échelle de ma commune de Talmont-Saint-Hilaire, l'objectif initial était de recréer du lien local à travers un parcours ludique, pédagogique avec pour support un petit livret rouge qui accompagne les enfants pendant l'année scolaire et qui aide à la diffusion du devoir de mémoire.

Ce devoir de mémoire et la transmission des sacrifices consentis par nos aînés doivent être partagés aujourd'hui pour construire l'avenir.

Connaître son patrimoine, connaître son environnement, connaître les valeurs des gendarmes, des sapeurs-pompiers et de toutes les personnes qui contribuent à créer de la cohésion locale, constituent la trame qu'il y a lieu de transmettre à nos jeunes avec une double pédagogie, la pédagogie du geste et celle du cœur.

Beaucoup d'injonctions existent encore bien souvent dans nos classes. Les cours d'éducation morale et civique dispensés à nos jeunes élèves sont très théoriques. C'est bien et c'est utile.

Mais en complément, la pédagogie du geste, par exemple être pompier le temps d'un après-midi, être gendarme, porter le drapeau français, chanter la marseillaise, travailler dans un Ehpad pendant une journée, permettent de stimuler les enfants dans ces actes d'engagement. A cette pédagogie du geste, s'ajoute celle du cœur, pouvoir donner, pouvoir s'engager.



La première exigence, c'est celle de l'engagement. On ne construira pas cette société sans porter un engagement individuel vers un « nous » collectif.

La réponse à cette grande cohésion nationale doit être d'abord locale. Dans nos 36 000 communes dont 257 communes vendéennes, la réponse est de terrain et c'est cette cohésion locale qui nourrit la cohésion nationale. C'est ma conviction très forte. Le parcours du passeport de civisme sur la commune est le premier lieu des premières expériences civiques et une réponse à taille appropriée.

Les lois successives, les grandes régions, les grands cantons, les grandes communautés de communes et d'agglomération contribuent à étirer le lien civique en éloignant les individus des structures. Or le lien géographique du lien civique c'est la commune.

A propos de l'enracinement, la philosophe Simone Weil disait que c'était une disposition vitale de l'âme humaine. S'il n'y a pas d'enracinement, il n'y a pas de lien qui se crée. Le lien, l'amitié civique comme le dit Aristote, se créent quand on est de quelque part. C'est l'aspiration la plus profonde et c'est ainsi qu'on crée des solidarités de proximité. En perdant le lien, on perd le lieu et quand on n'a pas de lieu, on n'a pas de lien. Le passeport du civisme crée l'engagement, le lieu et l'enracinement crée le lien.

C'est enfantin le parcours du civisme. On s'adresse à des enfants de CM1 et CM2. Il y a un aspect très ludique mais néanmoins il y a une question derrière : comment on partage notre démocratie et le fait de vivre ensemble. Donc il y a une question de société. On est très souvent embué par des réglementations excessives, par des schémas, par notre aménagement du territoire, par des PLU, des SCOT... qui avalent notre énergie et on crée de la technique pour la technique. Certes on en a besoin mais pour créer du lien civique, pour appréhender la manière dont on vit ensemble et en tant que maire, on a une responsabilité particulière de devoir créer cet

enracinement dans ce lieu unique qu'est la commune, « cette petite patrie » dont parlait Péguy pour créer ce lien civique. C'est fondamental.

On a des grands maux en France. Le premier, c'est l'individualisme, une volonté de se couper du commun. Le communautarisme est un autre de nos maux et est une manière de se replier sur soi. Tous ces maux de notre société trouvent une réponse à travers le civisme. Par exemple, on sait que l'éducation civique permet de répondre aux incivilités.

Ce discours sur l'enracinement et l'engagement, rejoint l'importance d'être de quelque part. La dislocation des sociétés occidentales, ce n'est pas entre les riches et les pauvres mais entre les métropolitains, ceux qui sont de partout, les grandes métropoles où l'on se sent plus proche des capitales européennes que d'un habitant de son propre pays à 300 kilomètres de chez soi. On n'a plus rien de commun. Par exemple, vous remarquerez que tous les hôtels à proximité des aéroports sont les mêmes dans le monde. On est de nulle part, dans ce grand village mondial. On n'est pas de quelque part en opposition aux gens de quelque part qui ont une insécurité un peu culturelle, un peu financière, un peu économique, qui sont enracinés et qui ont des valeurs simples et ne demandent pas grand-chose.

Une des réponses, c'est de recréer ce lien fondamental via ce passeport du civisme qui reste un outil pédagogique. Dans les classes on explique à quoi sert l'engagement, de manière très positive et à quoi sert l'enracinement. On a un débat de fond sur notre capacité à vivre ensemble. Quand j'ai créé le passeport du civisme pour ma commune, sans aucune arrière-pensée, je l'ai fait avec les enseignants et avec les ambassadeurs du civisme. Le civisme s'incarne dans la commune, dans des engagements, auprès des personnes, des responsables associatifs, tous ceux qui s'engagent concrètement pour l'intérêt général. Cette pédagogie qui s'adresse aux jeunes, elle est vraiment incarnée. Ce n'est pas un cours théorique sur le civisme, c'est un cours très pratique, très concret sur ce qu'est l'engagement.

Aristote disait « on ne devient pas un héros sur un champ de bataille ». On n'est pas un héros par hasard, on n'a pas une médaille par hasard. On devient un héros parce qu'au fil de sa vie, on a construit dans son cœur, dans son action quotidienne, on a construit une action du quotidien qui a conduit à un acte héroïque. Maximilien Kolbe, grand martyr de la Shoah est un exemple d'héroïsme par son acte ultime où il prend la place d'un père de famille pour être exécuté par les nazis. Cet acte il l'a en fait cultivé toute sa vie et c'est la même chose pour nos engagements du quotidien.

En mettant en place des actions civiques, avec les bons exemples que représentent nos ambassadeurs du civisme, les enfants peuvent eux aussi devenir des héros du quotidien, croître, grandir, devenir des hommes et des femmes libres dans une société démocratique pour porter ces valeurs. Il n'y a pas de loi pour cela et il n'y en aura jamais. On peut donner des règles. Le code de la route par exemple est une règle importante à respecter mais le petit merci quand on passe sur le passage piétons, il est gratuit. Il n'y aura jamais de loi pour dire bonjour et heureusement. On n'est pas obligé de le faire mais c'est mieux parce que cela crée une satisfaction personnelle et collective. On se nourrit soi-même et on nourrit les autres. En fait, le civisme c'est une volonté de chaque jour de construire un monde un peu meilleur.

Notre petit monde à nous, c'est la famille, la commune, l'association. Quand en CM2, on entend ce discours, les yeux des enfants pétillent. Ils veulent faire partie de ce petit monde et ressembler aux ambassadeurs du civisme. Pour eux, c'est hyper stimulant parce qu'ils ont entendu qu'ils ont

des droits mais n'ont jamais entendu qu'ils ont des devoirs. Si on veut faire grandir les jeunes générations, il faut leur rappeler leurs devoirs. Par exemple, dans ma commune, j'ai arrêté de faire siéger le conseil municipal des enfants. Les doléances étaient permanentes : une piste cyclable, un skate-park, un panier de basket, etc. J'ai préféré mettre en place le passeport du civisme avec des actions telles que l'aide à la cantine, la visite à la maison de retraite, se mettre dans la peau d'un pompier qui consacre beaucoup de temps pour les autres.

Changer le regard sur l'engagement est important. N'oublions pas que l'on a des droits mais que l'on a avant tout des devoirs.

Le message est tellement fédérateur pour les jeunes que la petite initiative talmondaise est aujourd'hui devenue présente dans un certain nombre de communes en France. L'association du passeport du civisme, c'est 400 communes fédérées par une association que j'ai fondée il y a quelques années. Nous avons conclu un partenariat avec l'Education Nationale pour légitimer notre action car le passeport du civisme intervient dans la vie personnelle mais aussi dans le temps scolaire. Les enseignants sont très partie prenante car demandeurs d'un outil pédagogique proposé par les mairies. Prochainement, un partenariat va s'engager avec l'Association de Maires de France pour pouvoir le faire connaître à toutes les communes.

Le passeport du civisme, c'est une idée très simple, c'est juste mettre en lien les acteurs du civisme du quotidien et proposer aux enfants de faire très concrètement du civisme. La volonté originelle de ce passeport a abouti à une belle diffusion à travers le territoire national. Est à retenir, si on prend ce prisme du civisme, si on le place en haut de toutes nos politiques publiques dans nos communes, que le regard sur l'urbanisme, sur les finances, sur le lien social, sur le monde associatif change. On ne le prend plus via la technique mais par le lien qui nous unit les uns aux autres pour construire à partir de nos petites communautés locales, une grande communauté nationale.

Être fier d'être français, c'est aimer notre pays quels que soient nos différents engagements, c'est entretenir cette flamme comme le font les anciens combattants lors de chaque commémoration patriotique. Il y a urgence à la transmettre car cela ne va plus de soi. Ce message auprès des enfants, il est fondamental.

Les bons exemples sont à valoriser. Les mauvais exemples comme Koh Lanta où l'on s'élimine les uns les autres sont à proscrire. Dans le civisme, tout le monde est utile.

Faites du civisme, cela recrée des liens.

Retranscription de la prestation orale du 20 octobre 2022

Michel Montalétang

CINQUANTENAIRE DE L'ANMONM DE VENDEE INTERVENTION DE MONSIEUR GÉRARD GAVORY, PRÉFET DE LA VENDEE

Merci à Madame La Présidente. Je salue les élus présents et ceux qui vont nous rejoindre et la présence des responsables de la sécurité dans le département, le Colonel Pellaboef, le délégué militaire départemental adjoint, le contrôleur-général Mairesse.

Pompy, je ne savais pas du tout de quoi il s'agissait. Rassurez-vous, j'ai tout compris.

Je suis très heureux d'être là avec vous pour fêter ce cinquantième anniversaire en tant que président d'honneur de votre section et puis aussi en tant que compagnon.



L'Association fête ses cinquante ans. Pour un individu, c'est un virage, c'est l'heure d'un premier bilan de sa vie, pour une association nationale comme la vôtre, reconnue d'utilité publique, c'est le temps de réfléchir à votre action et à ce qu'elle pourrait être dans les années qui viennent dans un monde un peu compliqué.

Ma présence, c'est aussi le témoignage de la haute considération que l'Etat vous porte. Lorsque le Général de Gaulle a fait le choix de créer l'Ordre National du Mérite, il y avait trop de légionnaires. Aujourd'hui, il n'y en a peut-être pas assez et il n'y a pas assez de candidates femmes pour pouvoir prétendre aux ordres nationaux tant pour la Légion d'Honneur que pour Le Mérite. Mais on y travaille.

Lorsque le Général de Gaulle a créé cet ordre, il a souhaité consolider l'unité nationale cinq ans après la fondation de la Vème République. Il a voulu donner un souffle nouveau aux valeurs qui fondent la République et à l'esprit de notre patrie. Il récompense bien des femmes et des hommes pour services rendus à la nation. Une nomination dans les grands ordres nationaux implique aussi des devoirs, elle crée une obligation d'exemplarité, ses récipiendaires se devant autant voire plus encore qu'auparavant de faire preuve en toutes circonstances des vertus républicaines et de solidarité.

Dans une société où domine l'individualisme, où les incivilités sont quotidiennes, les grands ordres nationaux pourraient apparaître comme des marques d'un temps révolu. Si les grands ordres restent attractifs c'est-à-dire dotés de crédibilité et de rayonnement, c'est que les valeurs qu'ils symbolisent restent fondamentales d'autant plus fondamentales que nos sociétés sont menacées par cet individualisme et cette incivilité croissante.

Dans un monde incertain et une société en perte de repères, notre devoir est de sauvegarder et de transmettre à la jeunesse, les valeurs républicaines. La France fait face à la montée d'une violence diffuse qui met aussi en péril notre capacité à faire société. Le respect d'autrui semble avoir été sacrifié sur l'autel de l'individualisme et certains refusant tout esprit de contradiction s'enferment dans un communautarisme en rupture avec la République et menacent son unité. Car si l'Etat bénéficie du monopole de la contrainte légitime pour garantir le respect du droit et des libertés publiques, il ne peut l'exercer qu'à la seule condition d'être strictement encadré pour que comme l'écrivait Montesquieu « Par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ». C'est cette boussole du respect de l'Etat de droit qui doit guider même au plus fort des crises, l'action publique car la République ne peut accepter de compromis sur ses valeurs face au risque de déflagration.

Votre association contribue à la diffusion des valeurs républicaines et à la diffusion auprès des jeunes du département. Je veux ici rendre hommage aux nombreuses actions que vous menez tout au long de l'année pour valoriser l'engagement des jeunes vendéens. Je pense au prix du civisme, je pense au devoir de mémoire que fait vivre l'UNC, à l'encouragement à la réserve citoyenne.

Vous faites ainsi vivre de manière très concrète votre devise et la règle des 3C -citoyenneté, civisme et civilité-.

Bravo également pour avoir fait venir Maxence de Rugy pour témoigner de son initiative tout à fait intéressante, que je salue, et qui a prospéré au-delà de la Vendée. Bravo pour cette action qui vise à faire participer des enfants autour des valeurs importantes que sont celles du civisme. Et puis, aussi, bravo pour avoir choisi cette connexion qui s'établit entre les sapeurs-pompiers et les associations à travers l'opération Pompy. Vous avez choisi cette opération pour fêter vos 50 ans. J'y vois le symbole d'un engagement auprès des enfants victimes d'accidents de la vie et des sapeurs-pompiers qui leur portent secours. Bravo pour cette collecte !

J'y associe bien évidemment le Rotary, Monsieur le past-Président et Madame la Présidente. C'est un très beau signal, très beau symbole de vos actions, des actions que vous menez tout au long de l'année.

Permettez-moi pour terminer mon intervention, de m'adresser tout particulièrement à vous, Madame La Présidente, vous qui présidez depuis plus de cinq ans cette association et qui prenez une part essentielle à son dynamisme. Je voulais devant tous les compagnons de votre section, vous en féliciter et vous en remercier.

Je veux saluer ce que vous faites pour cet ordre, saluer toutes celles et tous ceux qui en ont été membres et ceux qui le sont encore aujourd'hui.

Je souhaite qu'il y ait encore de nombreux compagnons qui rejoignent vos rangs.

Je vous exprime le sentiment de reconnaissance de l'Etat que j'ai l'honneur de représenter en Vendée.

Retranscription du prononcé du 20 octobre 2022 par Michel MONTALETANG

JOURNEE DÉPARTEMENTALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS ET CINQUANTENAIRE DE LA SECTION DE MONTAIGU

Samedi 15 octobre 2022 s'est tenu à Montaigu le rassemblement départemental annuel des sections de jeunes sapeurs-pompiers de la Vendée. Ils étaient réunis à Montaigu à l'occasion des 50 ans de la création de la première section de cadets en Vendée en 1972.



L'ANMONM était conviée dans le cadre du partenariat avec l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers et était représentée par Michel Montalétang.

Était mise à l'honneur la section des JSP de Montaigu qui compte aujourd'hui 25 membres œuvrant aux côtés des 90 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels du centre de secours. La section créée en 1972 a vu passer dans ses rangs, 230 jeunes, 50 formateurs et sept présidents. Son créateur était le lieutenant Gustave Gilbert.

Le matin, les 450 JSP étaient rassemblés avec leurs 80 formateurs et avec un programme chargé. Il y eut échauffement collectif, des parcours techniques et sportifs, une course d'orientation et la découverte de spécialités via la présentation d'engins spécifiques. Le président départemental de l'ADJSP, le lieutenant-colonel Christophe Lalo s'est réjoui de la réussite de cette matinée de rassemblement ainsi que le Directeur Départemental Adjoint, le colonel Philippe Raison et le chef de centre montacutain, le lieutenant Jean-Bernard Devors.

L'après-midi avait lieu la cérémonie officielle avec un hommage des autorités, Florent Limouzin, Maire, Bérengère Soulard, Présidente du SDIS 85 et Véronique Besse, Députée.

Kévin Rasmus, formateur JSP depuis 2004, a reçu la médaille de la ville pour son engagement.

A l'occasion de ce cinquantenaire à Montaigu, le centre de secours a aussi célébré le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec une délégation allemande de Dietzenbach



La journée s'est terminée par une démonstration des sapeurs-pompiers de Montaigu de désincarcération de deux blessés dans deux véhicules accidentés, exercice dont la technicité est très importante à connaître lors d'accidents de la circulation.

« Vous êtes aussi le vivier de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires dans nos centres » ont aussi rappelé les autorités.

Les personnalités présentes ont félicité les 450 JSP pour leur engagement citoyen au sein de 21 sections dans le département. Elles leur ont rappelé leur devise « APPRENDRE AUJOURD'HUI POUR SERVIR DEMAIN ».

Michel Montalétang

NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT INTERVIEW D'ÉDOUARD DELEKTA UNE RETRAITE ACTIVE DÉDIÉE A LA CRÉATION ARTISTIQUE A TRAVERS LA SCULPTURE

Interview réalisée par Thérèse Charrieau, Bernard Blot et Michel Montalétang

Nous avons décidé de donner la parole à notre compagnon Edouard Delekta, Chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis 1996, qui illustre un parcours professionnel et personnel original qui a connu de nouveaux développements au moment de la retraite.

Edouard Delekta est installé à Saint-Michel-en-L'Herm où il a acquis une maison en 1979 qu'il est venu habiter définitivement à l'heure de la retraite en 1997.

Avant de se consacrer à sa passion de la pierre dans sa belle maison vendéenne, il a eu une vie professionnelle bien remplie.

Une carrière professionnelle enrichissante placée sous le signe de l'engagement dans le corps de la Gendarmerie

Edouard, né en 1942 dans le Val d'Oise s'est orienté vers une formation de chaudronnerie où il a acquis les bases qui lui seront par la suite très utiles dans son travail de recherche et de création de formes à partir de matériaux bruts.

A l'issue du service national, il change d'orientation pour servir dans la Gendarmerie.



Sa première affectation sera la Brigade mixte de Boulay en Moselle en qualité de gendarme enquêteur, radiotélégraphiste et motocycliste. Assurant les mêmes fonctions, il est affecté à la BMI de Senlis dans l'Oise, une belle ville de la région parisienne, en mai 1971.

Il devient OPJ -officier de police judiciaire- et est muté à la Brigade de recherches de Senlis en 1975.

En 1977, devenu maréchal des logis chef, gradé encadrement, il intègre la BMO de Compiègne où il apporte son concours en police judiciaire auprès des gendarmes motocyclistes.

En 1982, il est nommé adjudant et commandant de Brigade à Choisy-au-Bac dans l'Oise, Brigade qui veille entre autres sur un haut-lieu de notre histoire française, le wagon de Rethondes dans la forêt de Compiègne.

Muté au Cabinet du Ministre de la Défense en juillet 1985, il est chargé de responsabilités très sensibles concernant la supervision de l'organisation des cérémonies auxquelles participait le ministre. Ses qualités reconnues le désignent alors pour représenter le personnel sous-officiers et officiers mariniers auprès du Ministre.

Il termine son parcours de vie active avec le grade de major et est titulaire du diplôme de qualification supérieure gendarmerie départementale.

Il reçoit la médaille de bronze de la défense nationale en 1984, la médaille militaire en 1989.

Durant ce parcours, il vivra deux accidents en service commandé dont l'un qui lui vaudra une hospitalisation assez longue.

Son retour à la vie civile en juillet 1997 devait marquer une nouvelle étape de son parcours.

Une retraite active consacrée au travail manuel et à la création artistique

L'installation à Saint-Michel en L'Herm réjouit toute la famille à cause de la proximité de la mer, de l'espace d'un jardin, de la douceur de vivre du lieu et de ce charmant village du sud de la Vendée qu'est Saint-Michel en L'Herm.

L'objectif du jeune retraité était de poursuivre la rénovation de la maison qui date de 1912 et Edouard Delekta se lance dans les travaux qu'il conduit seul.

Il n'a jamais cessé d'être un amoureux de cailloux, de vieilles pierres et ce depuis sa jeunesse. Le bois aussi est une matière noble qui l'a tenté un moment. Il est toujours fasciné lors de ses déplacements ou voyages par le travail de ces hommes qui depuis longtemps marient constructions et sculptures.

L'élément déclencheur de son activité de statuaire sera la tempête de 1999 dont tout le monde se souvient tant elle a été violente. En effet, un noyer arraché, une haie détruite et un muret endommagé l'amènent à décider de construire un mur en pierre. Il achète des pierres provenant de démolition et entame l'élévation d'un mur autour de sa propriété.

L'originalité de la démarche, c'est la création de sculptures sur ce mur à l'intérieur et à l'extérieur, une démarche de longue haleine, un modeste mariage de l'architecture et de la sculpture. Il édifie des niches sculptées et des colonnes encadrant une fresque murale. Les réussites obtenues le conduisent à enrichir ce travail préliminaire par une multiplication des sculptures sur les bâtiments et l'enceinte intérieure de sa propriété puis bientôt extérieure, son jardin devenant progressivement un musée vivant de ses réalisations.

La naissance d'une passion pour la sculpture apparaît à cette époque et ne quittera plus Edouard Delekta qui y consacre son temps et son énergie. Il en parle avec émotion. « *La recherche de l'excellence, apprécier au coup d'œil le volume d'une pierre pour en tirer dans son esprit une sculpture...* ». Il n'a suivi aucune formation et est un autodidacte qui acquiert la gestuelle seul avec la volonté de créer, de représenter le relief. « *Créer de ses mains quelque chose de beau est très valorisant. Tout dans la nature, dans la vie, est source d'inspiration. Un crayon, une feuille, une gomme, exécuter un croquis de ce que l'on veut réaliser, évaluer les dimensions à donner... Enfin, choisir sa pierre calcaire si possible ce qui n'est pas toujours évident car l'outillage doit être*

adapté. L'inspiration peut venir du plus simple comme les fleurs, les fruits au plus ardu, via les musées, comme les attitudes, les regards, les tenues vestimentaires, les poses, les photos. »

Ainsi naissent des sculptures dans des niches-colonnades, des blasons, des bustes, un petit musée à ciel ouvert qui est désormais remarqué par les habitants de Saint-Michel en L'Herm.

Monsieur Guinet, maire de la commune, n'a pas manqué d'admirer le talent d'Edouard Delekta et en 2005, il le sollicite pour réaliser un buste de Marianne, symbole de la République. Il a pris place dans la salle du conseil et des mariages.

Bien plus tard, en 2018, notre sculpteur passionné est appelé pour réaliser deux stèles, une pour la Légion d'Honneur de Vendée et une pour l'Ordre National du Mérite de Vendée. Elles seront implantées place Simone Veil à La Roche-sur-Yon et inaugurées solennellement par les autorités.

De même, en 2018, le président du groupe départemental de recherches sépulcrales et de mémoire historique combattante de Vendée souhaitait ériger une stèle pour les morts pour la France en mer et rendre hommage à tous les soldats périés en mer pendant la première guerre mondiale. Cette stèle réalisée par Edouard Delekta a été inaugurée en octobre 2019 à l'Herbaudière sur l'île de Noirmoutier.

En 2021, notre compagnon est sollicité par Monsieur Le Maire et président de l'UNC de Luçon pour la conception d'une stèle commémorant le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Elle a été installée dans le square des anciens combattants à Luçon à l'issue du congrès départemental de l'UNC.

Une démarche solitaire pour une œuvre ouverte à tous

« La sculpture sur pierre permet comme les autres modes d'expression artistique de traduire des pensées, des sentiments, des intuitions ».

« C'est une seconde jeunesse dans ma vie de retraité, une passion dévorante qui demande du temps et de l'énergie. On ne compte pas ses heures » nous dit notre compagnon.

Son art est résolument figuratif et ses sources d'inspiration sont largement puisées dans l'opéra italien (Monteverdi, Verdi, Puccini...) mais aussi dans Mozart qui fait partie de ses inspirations, l'histoire régionale (la Vendée et le Bas-Poitou) et la mer. Notre compagnon s'est formé seul à sa nouvelle discipline à laquelle il consacre tout son temps d'activité.

Sont gravés dans la pierre également les écus ou blasons de Vendée depuis l'origine à ce jour.

Une bâtisse construite dans le jardin est couverte d'œuvres sur le thème de la mer : un lion qui tient dans sa patte un écu, la Guimbarde qui est à l'origine du blason de Vendée, l'ancre de marine qui symbolise le lieu où on a jeté l'ancre. Une barque et une sirène symbolisent le naufrage des bateaux. On découvre aussi une chimère...

C'est majoritairement de la pierre calcaire qui est utilisée, la pierre de Thénac et parfois la pierre de Haims à base de carbonate de calcium. Edouard affectionne à la fois le travail sur des pierres dures ou des tendres avec une prédilection pour les sculptures murales en relief ou en ronde bosse.

Une multitude d'outils traditionnels sont nécessaires à l'ornemaniste. On peut citer le compas à pointes, le compas d'épaisseur, des équerres, un mètre, un fil à plomb, un miroir. Comme outil de percussion, notre artiste utilise un maillet en bois dur, une massette tronconique, des chasses, des gradines. Il y a également la gouge, des ciseaux à pierre, des bouchardes, des scies puis des outils de grattages tels que rifloirs et éperons, des râpes et limes aux formes très variées et des gratte-fonds.

En sculpture, l'artiste est aussi un artisan qui travaille de ses mains avec dextérité. Il est à la fois ciseleur, graveur et imagier.

Edouard Delekta n'est pas prêt de s'arrêter de créer. Il a en projet une fresque murale de huit mètres.

Ses œuvres lui survivront et c'est une volonté profonde en lui de laisser ainsi une trace de son passage sur terre.

Comment conclure sur cet engagement artistique non seulement au service de ses propres inclinations mais aussi au service des autres, si ce n'est en citant ce vers de Virgile si cher à Edouard et qu'il a gravé dans un cartouche sur le mur d'enceinte extérieur de sa propriété : « **LABOR OMNIA VINCIT IMPROBUS** » - Un travail opiniâtre vient à bout de tout.

Bravo l'artiste !

Bernard Blot et Michel Montalétang

LA REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BOURASSEAU, SECRETAIRE GÉNÉRAL DU MUSÉE NATIONAL CLÉMENCEAU/DE LATTRE A MOUILLERON-EN-PAREDS

Un hommage de Jacques Pérot, Président de l'Institut Vendéen Clémenceau/De Lattre, conservateur général honoraire du patrimoine et officier de la Légion d'Honneur en présence de monsieur Michel Montalétang, vice-président de l'ANMONM pour l'arrondissement de La Roche-sur-Yon et de monsieur Guy Coirier porte-drapeau :

Monsieur Jacques Pérot a rencontré Jean-François Bourasseau le 8 février 1990 à Pouzauges. Il était alors à la recherche d'une personne ayant une bonne connaissance de la commune de Mouilleron-en-Pareds et pouvant être médiateur culturel.

D'une personnalité atypique, Jean-François Bourasseau est originaire de cette commune où ses parents étaient horlogers-bijoutiers. Pour se consacrer à cette mission nouvelle, il vend sa société de vente par correspondance de bijouterie créée cinq ans plus tôt. Il fallait obtenir la création d'un poste auprès du ministère de la culture, chose difficile obtenue dix ans plus tard sous la forme d'un poste de secrétaire général. Avec la Maréchale De Lattre et Philippe de Villiers, il fut créé l'Institut Vendéen Clémenceau/De Lattre et le poste était financé par le Département.

Jean-François Bourasseau était curieux, ouvert, créatif avec un regard neuf sur le musée.

La mise en place d'une politique d'aide publique s'est organisée.



Dès 1991, une collaboration étroite a été engagée par le récipiendaire avec le domaine Saint-Sauveur. A noter en 1992, la première Nuit des Etoiles, en 1993 la création des rencontres théâtrales qui dureront plus de vingt ans en collaboration avec le Cours Florent, l'animation la Colline du Moulin, l'opération Vendée 2000. En 2004, le Conseil Général accepte le legs de la Maréchale De Lattre.

Jean-François Bourasseau a également été président dix ans de l'office du tourisme de La Chataigneraie et laissera des traces profondes de son action avec en particulier des expositions et des publications.

Le musée mouilleronnais obtient le 1er prix du concours régional des Pays de Loire du meilleur accueil et de l'effort de promotion réalisé.

Sur le plan historique, il y a eu aussi la participation aux grandes expositions organisées par l'Historial de la Vendée.

L'originalité des actions proposées est aussi la marque de Jean-François Bourasseau.

Il ne faut pas oublier les coulisses du musée, un travail soutenu avec l'organisation des réserves, le renouvellement de la muséographie, la création du jardin du Maréchal De Lattre.

Il y a l'inscription dans le parcours « Les Maisons des Illustres ».

En 1993, notre récipiendaire reprend ses études à Paris VIII à charge du Ministère de la Culture et il obtient une maîtrise scientifique et technique de médiation culturelle, spécialité Patrimoine/Musée avec la mention très bien.

La Direction des Musées de France lui propose une mission franco-canadienne. Il est chargé d'une étude des Maisons d'Illustres, d'hommes célèbres au Québec.

En 2000, il est nommé Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par Catherine Tasca, ministre de la Culture pour le travail réalisé au musée de Mouilleron mais aussi pour le travail de recherche mené sur des Maisons d'Hommes Célèbres. Cette notion de Maisons d'Hommes Célèbres a conduit le Ministère de la Culture à créer en 2011 le label Maisons des Illustres. Vint l'idée de créer un Club en 2014. L'association Le Club des Illustres est née et Jean-François Bourasseau en est le cofondateur et son rôle y est toujours très important.

Sur le plan de l'écriture, Jean-François Bourasseau n'a cessé de publier et son premier ouvrage date de 1977. Son roman « Le rosé de Pissotte » est bien connu en Vendée et fleure bon le terroir. Il a publié de nombreux écrits sur Clémenceau et De Lattre.

Bien que modeste selon Jacques Pérot tout a compté dans son rapport à la société d'aujourd'hui, son rapport à la culture, au patrimoine et à son partage.

La décoration remise ce samedi 9 juillet 2022 porte témoignage de ce parcours bien rempli.

De multiples remerciements de Jean-François Bourasseau :

Jean-François Bourasseau a remercié longuement tous les présents, que ce soit à titre familial, amical ou professionnel. Il a plus particulièrement exprimé sa reconnaissance pour le bel hommage qu'il lui a rendu à Jacques Pérot qui l'a recruté en 1990 et l'a accompagné pendant plus de quinze ans,

Il indique qu'il n'a jamais agi seul et qu'il croit à la force des rencontres. Le travail de médiateur puis d'animateur est un travail de coulisses. Il remercie son épouse Laurence qui a œuvré à ses côtés avec ses compétences, son soutien, son énergie. Il lui dédie sa décoration.

Il cite longuement tous ceux qui ont jalonné son parcours et en reprend les plus belles étapes.

Il conclut en rappelant que ce village de Mouilleron, c'est la terre de ses ancêtres et il a essayé d'y faire pousser de la culture...

Le service public, le développement du territoire, l'action culturelle, l'éducation populaire ont été les fondements de son engagement. Il faut travailler l'histoire pour le futur.

Michel Montalétang

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MONSIEUR LE DOCTEUR THOMAS GUIMARD

C'est au Centre hospitalier départemental de Vendée, à La Roche-sur-Yon, que s'est déroulée, le 16 décembre 2022, la cérémonie de remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Monsieur le Docteur Thomas Guimard par Monsieur le Docteur Philippe Fradin, président de la commission médicale d'établissement, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, en présence de Madame Michèle Peltan secrétaire générale de l'ANMONM, présidente de la section de Vendée et de Philippe Potier porte-drapeau.

Monsieur Francis Saint-Hubert, directeur de l'établissement, ouvrait la soirée en accueillant chaleureusement les participants, collègues, famille et amis, et félicitait le Docteur Guimard pour cette brillante distinction. Michèle Peltan présentait brièvement l'Ordre national du Mérite, second ordre national créé par le général de Gaulle, et dont les 60 ans seront célébrés en 2023.

Philippe Fradin retraçait alors le brillant parcours de Thomas Guimard, vendéen, dernier d'une famille de six enfants, vice-major de sa promotion au concours d'entrée en 1^{ère} année de médecine, devenu spécialiste en infectiologie, nommé praticien hospitalier en 2010 et chef de pôle en 2021. Très actif en recherche clinique, le Dr Guimard est aussi très investi dans les différentes instances du CHD où son expertise est appréciée.



La médecine est autant une science qu'un art et il y a un autre domaine où Thomas Guimard excelle, celui de la musique, au point d'avoir monté un groupe de rock que l'arrivée du Covid l'obligera à mettre en sommeil. Mais l'épidémie va permettre au Dr Guimard de donner toute sa mesure en mettant en lumière sa discipline. Très vite il va s'imposer naturellement comme l'expert du CHD et du département en matière de prise en charge du Covid au point de figurer régulièrement dans la presse, médiatisation qu'il ne recherche pas et qu'il fuirait même.

Philippe Fradin ajoutait que « derrière le médecin talentueux il avait découvert un humaniste au cœur de rockeur ». Il félicitait le Dr Guimard pour son parcours qui aujourd'hui est reconnu par la Nation. Il rappelait « qu'être décoré de l'Ordre national du Mérite est bien plus qu'une simple reconnaissance. C'est un encouragement pour continuer à servir ». Il terminait en citant Martin Luther King : « Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement ».

Après avoir remercié les personnes présentes, le Dr Guimard soulignait que la démarche qui l'avait conduit à la cérémonie de ce soir lui avait semblé délicate initialement mais qu'elle était importante pour ses proches et sa famille. Il se reconnaît totalement dans les valeurs de travail et d'engagement au service de l'intérêt général, et il continuera, bien évidemment, notamment à travers son métier de médecin, à servir son pays et ses valeurs.

Médecin engagé et passionné par l'infectiologie « la plus belle des spécialités », le Dr Guimard a rappelé son parcours avec enthousiasme et modestie, remerciant toutes les personnes qui lui

ont permis d'arriver là où il est aujourd'hui, notamment pendant son internat au CHU de Rennes, dans un service d'exception en infectiologie, puis à Nantes suite à sa réussite au concours de « Médaille d'or ».

Il a souligné combien l'organisation de la filière Covid avait été le fruit d'un effort collectif et d'un engagement intense des principaux services concernés. Enfin il a expliqué comment, sur le plan scientifique, s'étaient déroulées les différentes étapes de la recherche clinique. Il concluait en remerciant tout particulièrement sa femme et ses enfants pour leur soutien pendant cette période difficile et très particulière.

Cette belle soirée s'est terminée autour d'un agréable cocktail dînatoire où chacun a pu féliciter le récipiendaire.

Michèle Peltan

MONSIEUR GÉRARD GAVORY, PRÉFET DE LA VENDÉE, REMET LA MÉDAILLE DE BRONZE POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT A MADAME STÉPHANIE PIRIOU LE 11 NOVEMBRE. L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE.

C'est une belle histoire qui a été racontée par Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée.

C'est celle du sauvetage réalisé par Madame Stéphanie Piriou aux Sables d'Olonne, le 20 juin 2022. Elle a secouru et sauvé de la noyade, Monsieur Jean-Luc Gendreau, 88 ans, habitant Bressuire et passant ses vacances en Vendée. Il s'est retrouvé pris dans un courant qui l'éloignait du rivage et a appelé à l'aide.

Madame Piriou, bonne nageuse et triathlète a l'habitude de nager en mer. Elle entend l'appel de détresse, le rejoint et lui demande de s'appuyer sur elle ; « ça me paraissait interminable » dit-elle mais elle a réussi à le ramener sur la plage. Elle lui disait « on va y arriver monsieur ». « Arrivés sur la plage, nous étions épuisés mais soulagés ».

L'octogénaire remercie sa sauveuse. Et tous deux se séparent. Quelques jours plus tard, Jean-Luc Gendreau s'est senti frustré de ne pas avoir plus exprimé sa gratitude. Voulant que son sauvetage soit reconnu à sa juste valeur, il espérait que son récit dans Le Journal des Sables l'aide à retrouver son sauveteur. Des amis à elle l'avertissent de la parution de l'article de presse, et huissière au Sénat, elle cherche à en savoir plus... Ainsi apprend-elle que le président du Sénat, Gérard Larcher a contacté le Préfet de Vendée...

C'est là l'origine de la cérémonie qui s'est déroulée en Préfecture le 11 novembre en présence des personnalités et des familles, partagées entre fierté et reconnaissance pour la remise de la médaille de bronze pour acte de courage à Madame Piriou.



« La joie des retrouvailles entre Stéphanie Piriou et Jean-Luc Gendreau était manifeste et dans la voix de ce dernier, l'émotion était palpable. »

L'un et l'autre reviendront aux Sables-d'Olonne où ils ont leurs habitudes.

« Suite à mon sauvetage au mois de juin, je viens d'être décorée de la médaille d'acte de courage et dévouement par le Préfet de Vendée. C'est une grande fierté même si dans un premier temps, je n'avais pas trop réalisé la valeur de mon acte. Et c'est surtout un grand bonheur de retrouver la personne que j'ai sauvée, en pleine forme » a déclaré la récipiendaire.

Michel Montalétang

LE COLONEL ARNAUD PELLABEUF A PRIS LE COMMANDEMENT DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE LA VENDÉE

Notre association était conviée et représentée par Michel Montalétang à la cérémonie militaire de prise de fonction du Colonel de Gendarmerie Arnaud Pellabeuf arrivé en Vendée durant le mois d'août 2022.

Cette prise de commandement avait lieu au Haras de la Vendée et était présidée par le Général de Division, Roland Zamora, responsable régional de la Gendarmerie et par Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée. Les parlementaires et les élus locaux étaient présents ainsi que de très nombreux gendarmes

Le commandement d'un groupement départemental est un moment très fort dans la carrière d'un officier de Gendarmerie. Le Colonel Pellabeuf va diriger en Vendée 700 gendarmes et 350 réservistes. Le nouveau patron a 41 ans et déjà un beau cursus à son curriculum-vitae. Saint-

Cyrien, il a occupé diverses fonctions avant d'obtenir un diplôme d'état-major de la gendarmerie et un brevet d'études militaires supérieures de gendarmerie à l'Ecole de guerre.



Il a acquis au fil des années un savoir-faire administratif et opérationnel qu'il met aujourd'hui au service des vendéens. Sa feuille de route est axée sur la sécurité du quotidien mais aussi sur des priorités telles les violences intrafamiliales, le trafic de stupéfiants ou la sécurité routière.

Le colonel Pellabeuf est chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nous lui souhaitons pleine réussite pour ce nouvel engagement.

Michel Montaletang

TÉMOIGNAGE DE MONSIEUR JOSEPH WEISMANN LORS DE LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dans le cadre du projet « Devoir de Mémoire » consistant à préparer un voyage à Auschwitz envisagé l'an prochain, les responsables du lycée Valère Mathé ont souhaité mieux comprendre le sens de la visite du camp d'extermination d'Auschwitz et mieux mesurer l'ampleur du crime commis par les nazis. Ainsi les élèves étudient cette année le livre de Primo Levi « Si c'est un homme », ont visité le camp de Montreuil-Bellay et le village martyr de Maillé et se rendront en mai à Oradour sur Glane où ils seront reçus par le Maire, les élus locaux, certaines associations patriotiques et des guides des musées nationaux. A chaque visite est organisée une cérémonie en hommage aux personnes victimes de la barbarie nazie, des textes sont lus, une minute de silence est respectée, une gerbe de fleurs est déposée et la Marseillaise est entonnée.

Comme l'an passé, les élèves ont participé au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le 26 avril 2022, Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, ils ont eu le plaisir d'accueillir au lycée Monsieur Joseph Weismann, l'un des rares enfants ayant échappé à la déportation à la suite de la rafle du vélodrome d'hiver en juillet 1942. Lors de cette rafle, toute sa famille et lui sont emmenés au camp de Beaune-la-Rolande. Agé de 11 ans, il parvient à s'en évader.



Monsieur Weismann a témoigné avant que tous ne se rendent au monument aux morts d'Olonne-sur-Mer (La Jarrie) où a été organisée une cérémonie en hommage aux déportés aux côtés de Monsieur Weismann qui a prononcé un discours. Étaient également présents, Monsieur le Maire des Sables d'Olonne, Monsieur le Recteur, Madame la Directrice Académique et les Présidents de plusieurs associations patriotiques (SMLH, ONM, AMOPA, UNC...).

L'ANMONM section de la Vendée était représentée par Thérèse Charrieau et Jean-Pierre Laczny.

Michel Montalétang

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET INDUSTRIEL DE FONTENAY-LE-COMTE

La thématique de cette sortie a été explorée particulièrement, à travers la visite de deux sites :

– l'Usine « Etoile » implantée Route de Niort et dessinée sur les plans du grand peintre Georges Mathieu, chef de file du courant artistique de « l'Abstraction Lyrique » et qui abrite présentement les locaux de l'entreprise Horanet, spécialisée dans l'édition de solutions logicielles, à destination des collectivités.

– la vieille ville de Fontenay-Le-Comte et ses quartiers gothiques et Renaissance.

Dans un premier temps, le 17 mai 2022, une trentaine de compagnons de la section ANMONM de Vendée se sont retrouvés devant l'imposant site futuriste de « l'Usine Etoile » bâtie sur les plans de Georges Mathieu, en 1973, et devenue en 1986 le siège de l'entreprise Horoquartz.

Ils ont été chaleureusement accueillis par M. Jean-Michel Poupeau, propriétaire du site et fondateur des sociétés Horoquartz et Horanet.

Rappelons qu'à l'origine, à la demande de l'industriel Guy Biraud, fabricant de transformateurs, Georges Mathieu avait dessiné les plans de cette usine sous la forme d'un ensemble original en étoile à sept branches inégales, et dont le pourtour intégralement vitré avait été imaginé par l'artiste comme un moyen de lier le lieu de travail à la nature environnante.



Cette « Usine Etoile » est devenue aujourd'hui le siège de la société Horanet, fondée en 1999 par M. Poupeau, après la vente par ses soins de la société Horoquartz.

Cette société regroupe aujourd'hui environ 100 collaborateurs spécialisés dans l'élaboration de logiciels et de machines dédiés à la fourniture de services par les collectivités, à l'attention des particuliers.

A travers une visite des locaux et une conférence, M. Poupeau, a retracé son histoire personnelle très liée aux diverses phases de naissance et de croissance des sociétés Horoquartz et Horanet. Cette présentation a permis d'évoquer les évolutions de technologies qui ont marqué la mise au point de l'horloge électronique, des systèmes de pointage électronique puis de gestion de temps pour déboucher sur l'élaboration de solutions logicielles complexes mises en place aujourd'hui par Horanet, au profit des collectivités dans les relations avec leurs divers publics.

La formation horlogère de M. Poupeau a constitué le pont de départ de cette fabuleuse aventure qui continue aujourd'hui avec l'instauration d'un pôle d'excellence sur le site, en vue de collationner l'ensemble du savoir autour de la filière « hydrogène » et la préparation d'une grande exposition consacrée à Georges Mathieu qui sera présentée à l'Historial de Vendée en 2022-2023.

Dans cette optique, M. Poupeau envisage de développer des activités culturelles sur le site, à l'instar des actions déjà menées (festivals lyriques, ...), et, ce, sous la houlette d'une petite équipe de partenaires, « créateurs d'événements », déjà hébergée dans l'usine.

Les compagnons ont apprécié la qualité de l'accueil et ont été séduits par la personnalité de M. Poupeau qui a su leur faire partager son enthousiasme et sa foi dans les technologies innovantes, mises au service des divers acteurs de la vie sociale.

Un excellent repas rendant totalement hommage à la gastronomie vendéenne fut ensuite servi au restaurant « La Glycine », dans une sympathique ambiance de convivialité. Ces sympathiques agapes devaient clore cette première séquence placée, à la fois, sous le signe des technologies de pointe et de l'Art.

L'après-midi fut consacré à une visite de plus de deux heures des vieux quartiers gothique et Renaissance de Fontenay-Le-Comte.

Une vingtaine de compagnons participèrent à cette action conduite par une guide dynamique qui s'employa avec brio à faire partager son érudition au groupe, au cours d'une déambulation savante, à travers des sites marquants (l'Eglise Notre Dame et sa crypte romane, la rue des Loges, la maison Billaud, l'hôtel de la Pérate,...).

La « Petite histoire » rejoint souvent la « Grande » puisqu'à l'occasion des évocations des figures, notamment, de François Rabelais, d'André Tiraqueau ou de François Viète, on fut amené à replacer les personnages et les événements dans les contextes de la ville humaniste du 16ème siècle, des Guerres de Religion et de la Contre-Réforme du 17ème siècle.

La visite s'acheva place Belliard devant les superbes maisons sur arcades dont l'une vit naître en 1769, l'un des « héros de la cité », Daniel-Auguste Belliard, soldat de la République puis Général d'Empire, connu aussi comme héros de l'Indépendance belge.

En conclusion, cette sortie a permis certainement à beaucoup de participants de découvrir les richesses insoupçonnées que pouvait receler l'ancienne capitale du Bas-Poitou, en matière de patrimoine historique et industriel, au carrefour de la Tradition et de la Modernité.

Bernard Blot, responsable de la commission "Culture et Patrimoine"

UNE CONFÉRENCE DE NOTRE COMPAGNON JEAN-YVES GAUDRY

C'est devant un auditoire passionné d'une trentaine de compagnons et de leurs invités que notre compagnon Jean-Yves Gaudry a relaté son expérience d'auteur qui s'est concrétisée, à ce jour, par la publication de six ouvrages empruntant à des registres aussi variés que l'autobiographie, les récits de voyages et le roman policier.

Jean-Yves Gaudry a fortement insisté sur le lien très puissant qui s'établit « de facto » entre l'œuvre et le vécu personnel d'un auteur.

Evoquant son histoire familiale, il a mis en exergue le rôle fondamental, joué par sa mère, Colette Gaudry, dans la décision d'écrire et de publier, puisque c'est sur la base d'écrits poétiques, de contes et de souvenirs rédigés par cette dernière qu'il s'est mis initialement en quête d'éditeurs.

Ce premier travail a débouché sur la publication de deux livres qui ont connu du succès et incité Jean-yves Gaudry à se lancer dans la rédaction d'ouvrages se fondant sur sa très riche expérience professionnelle acquise pendant 38 ans d'activité dans les services commerciaux de la compagnie Air France et, ce, sous diverses latitudes, plus spécialement, en qualité de chefs d'escapes (notamment, au Congo Brazzaville, aux Seychelles et au Mali).

Dépassant rapidement le seul cadre de la production d'écrits, à base autobiographique, qui lui avaient pourtant déjà valu la reconnaissance, à travers l'obtention d'un 1er prix à un concours littéraire organisé par un grand quotidien régional, Jean-Yves Gaudry, à la demande de ses éditeurs et de son public, s'est orienté vers l'écriture de romans policiers et d'histoires romancées empruntant très largement au répertoire de la littérature d'imagination.

Sur la base de cette expérience dans les domaines de l'écriture et de la publication, notre compagnon a retenu un certain nombre d'enseignements qui peuvent éclairer la réflexion et que l'on peut lister de la manière qui suit :

- analyser ses motivations en se lançant dans l'exercice d'écriture, à des fins de publication
- la fiction doit rester crédible et cohérente avec la réalité décrite
- identifier les codes du genre dans lesquels s'inscrit votre fiction. A cette fin, un bon travail de documentation préalable est nécessaire
- suivre un atelier d'écriture, en tant que de besoin, pour acquérir certaines « ficelles » techniques (découpage en chapitres, plan d'ouvrage, rédaction des titres, par exemple)
- solliciter les critiques ; faire lire à son entourage l'ouvrage préalablement à la publication
- concernant la publication, prendre en compte la procédure la plus adaptée au lectorat que l'on veut toucher. Sur ce point particulier, Jean-Yves Gaudry a privilégié la procédure d'édition à compte d'éditeur qui, de son point de vue, permet un bon partenariat entre l'éditeur et l'auteur
- consulter un conseil juridique pour les récits se rapportant à des événements réels écoulés. Ne pas hésiter, en pareil cas, à modifier les éléments d'identification des personnages et des situations pour éviter les poursuites
- réfléchir au titre de son texte et à sa présentation succincte dans la perspective de donner au public l'envie d'acheter et de lire l'œuvre.

Après avoir répondu à quelques questions en provenance de l'auditoire, le conférencier eut ensuite l'opportunité d'échanger largement avec les participants, à l'occasion d'un sympathique « pot de convivialité », doublé d'une chaleureuse séance de dédicaces.



Gageons qu'il aura su éveiller la volonté de se lancer dans l'aventure de l'écriture qui taraude beaucoup d'entre nous !

Bernard Blot, responsable de la commission "Culture et Patrimoine"

LES MILITAIRES FÊTENT LES 170 ANS DE LEUR MÉDAILLE

La médaille militaire a 170 ans cette année et l'Union Départementale de la Médaille Militaire présidée par Christian Grimaud en Vendée a souhaité marquer cet anniversaire.

Pour mémoire, rappelons-nous que la médaille militaire est une décoration instituée par Louis Napoléon Bonaparte en 1852. C'est l'une des décorations les plus prestigieuses mais aussi des plus originales puisqu'elle est destinée à honorer pour services exceptionnels rendus à la patrie, les soldats, gradés et sous-officiers engagés sur les différents fronts ainsi que les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. 536 vendéens sont titulaires de la médaille militaire et ils sont fédérés dans dix sections réparties sur le département.

A l'occasion de cet anniversaire, une exposition a été organisée au CYEL, centre culturel yonnais et une cérémonie commémorative s'est tenue place Simone Veil à La Roche-sur-Yon.

La cérémonie comptait un défilé, le dévoilement d'une plaque commémorative et la remise d'un fanion au conseil municipal des jeunes en symbole de la transmission des valeurs défendues par l'association de la médaille militaire.



Les autorités civiles et militaires s'étaient déplacées en nombre pour cet hommage et notre association était représentée par notre présidente, Michèle Peltan et notre porte drapeau Philippe Potier, lesquels ont apprécié le déroulement de cette belle cérémonie.

Michel Montaletang

LA CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET A LA ROCHE-SUR-YON

Mercredi 14 juillet avait lieu la traditionnelle cérémonie de la Fête Nationale, place Napoléon à La Roche-sur-Yon.

Étaient présents une délégation de militaires, les porte-drapeaux dont Guy Rabeau pour l'ANMONM, la police, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, la protection civile et des jeunes du service national universel. Les autorités départementales étaient là pour présider cette fête et procéder à des remises de médailles. Le public était dense et s'était déplacé à cette occasion.



L'ANMONM de Vendée était représentée par Michèle Peltan, présidente et Michel Montalétang, vice-président.

La Ville a renoué avec la tradition du feu d'artifice qui deux années consécutives pour cause de Covid, n'avait pas eu lieu

Michel Montalétang

L'ANMONM SECTION VENDÉE ÉTAIT PRÉSENTE LORS DE LA VENUE DE MADAME GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES

Une cérémonie a eu lieu le 7 mars 2022 place Simone Veil devant le monument aux morts en présence de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de Madame la Ministre des Armées. Après une rencontre à la Préfecture avec les représentants d'associations d'anciens

combattants, la cérémonie fut l'occasion d'une remise de décoration (quatre soldats décorés) suivie d'un dépôt de gerbe.



Notre association était représentée par madame Michèle Peltan, présidente, Guy Rabeau, portedrapeau et Jean-Pierre Laczny, trésorier.

Au nom du ministère des Armées, la ministre a salué la mémoire de tous les enfants de La Roche-Sur-Yon qui ont fait don de leur vie à la France.

"La grandeur du soldat réside dans son acceptation de la mort que l'on peut donner et recevoir et dans l'acceptation volontaire des risques. Je connais le travail mené par département de la Vendée, les collectivités, élus, enseignants et associations en faveur de cette reconnaissance. La Roche-sur-Yon en est un exemple. Devant ce monument qui aura cent ans cette année, nous reprenons conscience de la noblesse et de la singularité des armes. Nous honorons les soldats de 1870, de 1914-1918, 1939-1945, d'Indochine, d'Algérie, du Liban, de Yougoslavie et du Sahel" a souligné la ministre.

La ministre a conclu par un message de soutien envers la communauté ukrainienne. " Aujourd'hui, nos regards émus se tournent vers l'Est, là où les heures sombres réapparaissent, là où les heures sombres réapparaissent, là où la guerre a ressurgi avec sa cohorte de réfugiés, victimes civiles et violences aveugles. Nous pensons avec tristesse et admiration à l'abnégation et au courage du peuple ukrainien".

Michel Montalétang

CHARLES-HENRI SORIN, ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DE L'ANMONM, EST DÉCÉDÉ

Notre compagnon Charles Henri Sorin nous a quittés le 4 juillet 2022 dans sa 87^e année.

C'est une page de la vie vendéenne et yonnaise qui se tourne. Membre fidèle de notre association, participant durant de nombreuses années à nos activités, il était bien connu de nos adhérents. Il a d'ailleurs été vice-président de l'ANMONM pour l'arrondissement de La Roche-

sur-Yon. Il n'hésitait pas à organiser pour nos compagnons des rencontres-loisirs espérées par tous.

Il était aussi titulaire de la croix du combattant et n'oubliait pas de dire qu'il avait véhiculé le général de Gaulle à Alger lors de sa venue et cela sans s'enorgueillir et en toute simplicité. Par ailleurs il était titulaire de la médaille d'honneur du Ministère de la Justice

Avant sa vie de retraité, il avait eu multiples engagements dans la vie locale.

Dès 1962, il avait pris la direction de la concession Simca créée par son père. Bien plus tard, elle devenait une concession Peugeot à La Roche-sur-Yon où Charles-Henri Sorin a présidé de 1970 à 1982, l'Union des Commerçants.

En 1975, il fait partie des membres fondateurs du Conseil des Prud'hommes de La Roche-sur-Yon. Il en est élu président pour une très longue période, jusqu'en 2013. Il a laissé un grand souvenir dans cette institution où chacun venait écouter ses bons mots. C'était un homme d'une grande culture, témoignent ceux qui l'ont bien connu. Il était un homme de dialogue qui travaillait dans la culture du respect de l'autre.

Il était passionné par son métier et collectionnait les voitures Simca dans un musée créé par ses soins. Il a siégé également à partir de 1976 et durant 20 ans, au conseil national des professions de l'automobile.



Mais ses engagements ne se sont pas arrêtés là. En effet, il a été de 1998 à 2003, président du MEDEF de Vendée et y a laissé une empreinte forte car il était très investi dans tout ce qu'il entreprenait. Il filmait tous les événements de la vie yonnaise et ses reportages sont désormais consultables aux Archives Départementales de Vendée.

La cérémonie a été célébrée dans l'Eglise Notre-Dame de La Roche-sur-Yon.

Alain Bonneau, Président d'Honneur, ancien Président de l'ANMONM85, Thérèse Charrieau, Vice-Présidente de l'Arrondissement de Fontenay le Comte et Guy Rabeau, porte-drapeau départemental ainsi que de nombreux compagnons l'ont accompagné.

Quatre porte-drapeaux étaient présents à la cérémonie et lui ont rendu les honneurs qui lui étaient dus et mérités.

Michel Montalétang et Guy Rabeau

NOTRE COMPAGNON DOMINIQUE SOULARD, PRÉSIDENT DE L'ENTREPRISE GAUTIER, NOUS A QUITTÉS

Notre compagnon Dominique Soulard, résidant à Rochetrejoux, patron emblématique de l'entreprise de meubles Gautier au Boupère, est décédé le 21 juin 2022.

Conformément aux souhaits de sa famille, il a eu l'honneur du drapeau de l'Ordre National du Mérite lors de ses obsèques le samedi 25 juin. Notre association était représentée, en l'absence de Michèle Peltan, présidente et de Guy Rabeau, porte-drapeau, par Michel Montalétang, vice-président, et Philippe Potier.

La cérémonie, empreinte de simplicité et suivie par des centaines de personnes, s'est déroulée au Boupère, là où siège l'entreprise familiale, l'un des fleurons de l'économie vendéenne.



Monsieur Dominique Soulard était selon les autorités vendéennes plus qu'un grand chef d'entreprise, un modèle, une incarnation de ce sur quoi la réussite économique s'est fondée, des valeurs humaines avant tout. Il restera un des symboles d'un capitalisme familial basé sur des valeurs de proximité et d'humanité et sur le goût du travail et la solidarité.

Engagé depuis toujours pour la défense du « fabriqué en France », il a consacré sa vie à rendre visible Gautier Meubles en Vendée, en France mais aussi aux quatre coins du monde. Le flambeau a été repris par ses quatre enfants.

Michel Montalétang

NOTRE COMPAGON PIERRE GERMAIN, MAIRE DURANT 44 ANS, NOUS A QUITTÉS



Notre présidente, Michèle Peltan et notre porte-drapeau, Guy Rabeau, ont assisté aux obsèques de notre compagnon Pierre Germain, disparu à l'âge de 97 ans, très connu en Vendée du fait de son engagement pour la commune de La Flocellière dont il fut maire durant 44 années et de son livre paru en 2010 sur l'histoire millénaire de sa commune. Elle ne se nomme plus La Flocellière. En effet, Sèvremont, au nord-est du département, est née le 1er janvier 2016, suite à la fusion des communes de La Flocellière, Les Châtelliers-Châteaumur, La Pommeraie-sur-Sèvre et Saint Michel-Mont-Mercure. Elle se situe dans le haut-bocage près du pays de Pouzauges.

Pierre GERMAIN a été un homme très investi et accompagnant la mutation sans précédent de la deuxième partie du XXème siècle. De l'installation de l'électricité à la création de lotissements, d'équipements sportifs ou à la construction d'une maison de retraite, il a été l'édile qui a fait ce qu'est aujourd'hui La Flocellière.

Il a pris des responsabilités dans tous les domaines de la vie locale, pour le théâtre, le football ou la musique, insufflant une dynamique associative forte à son territoire.

Un bel hommage lui a été rendu le 2 mars par sa famille et ses nombreux amis lors de la cérémonie qui s'est tenue en l'église de La Flocellière à Sèvremont.

Michel Montalétang

NOTRE ASSOCIATION NE FÊTERA PAS LES 100 ANS DE NOTRE COMPAGNON ET DOYEN ANDRÉ GABORIT

Nous ne fêterons pas, comme nous l'avions prévu, les 100 ans de notre Compagnon et doyen André Gaborit : il vient de nous quitter à 99 ans

Il a beaucoup œuvré pour Barbâtre, sa commune et plus largement pour l'île de Noirmoutier. Il fut maire de 1971 à 1995 et totalisait trente années de mandat municipal.

Figure incontournable de Noirmoutier, il a fait partie de l'équipe qui a lancé de grands travaux : digues, assainissement, déchetterie, ports.



Pour Barbâtre, il est difficile d'énumérer ses nombreuses réalisations. On peut relever la création du centre de secours, la construction de l'école publique et celle du foyer-logement où il résidait depuis plusieurs années.

Il était reconnu pour ses valeurs humaines, son esprit visionnaire et était considéré comme un bâtisseur infatigable. Son successeur à la mairie de Barbâtre assure qu'il a laissé sur l'île et même au-delà, de nombreux amis.

Ses obsèques ont été célébrées le 24 février 2022 et un bel hommage lui a été rendu.

Michèle Peltan et Claude Jaheny représentaient l'ANMONM de Vendée lors de la cérémonie funèbre en l'église de Barbâtre.

Michel Montalétang

NOTRE COMPAGNON CLAUDE GERMAIN NOUS A QUITTÉS LE 5 OCTOBRE 2022

A l'heure de la retraite, Claude Germain s'était installé aux Sables d'Olonne et avait reçu l'insigne de chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 2014 au vu de ses 47 ans d'engagement au service des anciens combattants d'AFN. Il était aussi chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la médaille militaire.

Le Comité Vendée de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie lui a rendu hommage lors de la cérémonie funèbre qui s'est tenue à Olonne le 10 octobre. Notre association était représentée par André Aubouin, vice-président pour l'arrondissement des Sables d'Olonne et par Philippe Potier, porte-drapeau.



Claude Germain milite au comité de Saint-Jean-de-Braye près d'Orléans dès 1967 et en devient le président.

En parallèle de ses fonctions départementales, il est élu représentant du Loiret au Comité National de la FNACA. Lors de son emménagement en Vendée, toujours militant, il devient en 2003, président départemental de la FNACA.

Il avait inauguré en juin 2006 aux côtés de l'UNC et les autres associations patriotiques de Vendée un monument départemental AFN au Langon et neuf ans plus tard en 2015 un espace souvenir. « Claude Germain s'était dit honoré de l'union pour cette cérémonie majeure. La plaque de l'espace du souvenir rappelle les dates des conflits du XXe siècle et honore la mémoire des victimes (soldats, harkis, civils) ».

Claude Germain présidait également le mémorial AFN de Vendée.

Michel Montaletang

DÉCÈS D'AIMÉ BONENFANT. IL A ÉTÉ PENDANT 30 ANNÉES NOTRE PORTE-DRAPEAU

Notre compagnon Aimé BONENFANT est décédé lundi 5 décembre 2022 à l'âge de 87 ans.



Il avait reçu le 30 avril dernier lors de notre assemblée générale 2022, le diplôme d'honneur de porte-drapeau après avoir fidèlement exercé cette fonction pendant plus de 30 années pour représenter notre section de Vendée de l'ANMONM, mais aussi trois autres associations : les Médaillés Militaires, les Mutilés de Guerre, l'amicale de l'Arme Blindée Cavalerie (ABC).

Né le 30 janvier 1935 à Saint-Maurice-des-Noues, Aimé BONENFANT s'est engagé dans l'armée en 1953.

Affecté successivement au 1er régiment de Dragons à Saumur, au 501e Régiment de Chars de Combat à Rambouillet, au 13e Dragons Parachutistes, au 5e régiment de cuirassiers à Vannes, au 5e Dragons à Périgueux, au 5e régiment de chasseurs à cheval à Périgueux, il effectue une première campagne de 18 mois en Algérie puis rengage pour 3 ans. Il effectuera alors 14 mois en Algérie avec le 13e RDP.

Blessé et gravement brûlé au cours d'un accident, il est rapatrié sanitaire et sera pensionné de guerre au taux définitif de 80 %.

Reclassé dans les services de l'Ecole Militaire de Saumur, il effectuera une carrière militaire de 35 ans ½ pour terminer au CMFP à Fontenay-le-Comte.

Mariés le 6 janvier 1960 à Saint-Hilaire de Voust, Aimé BONENFANT et son épouse Jeanne auront 6 enfants. Ils se sont installés à Saint-Michel-le-Cloucq en 1982.

Aimé BONENFANT est décoré de la Médaille Militaire et Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Il a reçu la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN, le Titre de Reconnaissance de la Nation et la Croix du Combattant Volontaire AFN avec citation. C'est pour raison impérieuse de santé qu'il avait mis fin à sa mission de porte-drapeau il y a quelques mois.

Merci à notre compagnon pour sa fidélité et son dévouement.

Thérèse Charrieau

HOMMAGE A MON PRÉDÉCESSEUR ANDRÉ LAMBERT PAR ROBERT BÉCAUD



Il m'est difficile d'écrire un hommage à mon prédécesseur en restant clair, précis et concis tant j'avais d'admiration pour André LAMBERT, qui avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur. Il rendait nos rencontres studieuses, joyeuses et uniques.

Décédé le 8 novembre à l'âge de 96 ans, réfugié des Ardennes en 1940, il avait opté pour les Sables d'Olonne et c'est notre chère et belle Vendée qui l'avait adopté.

Après de telles option et adoption, je m'autorise à ajouter que, concomitamment, il avait épousé une Sablaise, sa douce Suzanne, disparue le 14 février 2016.

Déférents et attachants, il y aurait tant à dire !

André LAMBERT était Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Lieutenant-Colonel en retraite.

D'humeur toujours égale, affable et rigoureux, il a présidé avec un grand talent notre association de 1994 à 2000. Il était notre troisième Président après Gilbert FLERSHINGER, fondateur, puis le Général Jacques BUCHET.

L'Ordre National du Mérite en Vendée perd un compagnon humble et apprécié. Ancien Président consensuel et fédérateur,

Nous ne vous oublierons pas. Vous étiez un ami.

Au revoir André. Reposez en paix.

Robert BÉCAUD

ACTIVITÉ DES PORTE-DRAPEAUX AU 1ER TRIMESTRE 2022

IN MEMORIAM :

- **Monsieur Pierre Clergeaud** : Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Décédé dans sa 93ème année le 17 janvier 2022. La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 24 janvier en la cathédrale de Luçon. Guy Coirier, porte-drapeau l'a accompagné et lui a rendu les honneurs.
- **Monsieur André Gaborit** : Chevalier de l'Ordre National du Mérite et ancien Maire de Barbâtre de 1971 à 1995. Agé de 99 ans, la cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 24 février 2022 en l'église de Barbâtre. Michèle Peltan présidente et Claude Jaheny, porte-drapeau l'ont accompagné et lui ont rendu les honneurs.
- **Monsieur Pierre Germain** : Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Ancien maire de La Flocellière de 1951 à 1995 et plus jeune maire de France à 27 ans. Il est décédé à l'âge de 97 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 2 mars en l'église de La Flocellière. Michèle Peltan et Guy Rabeau porte-drapeau l'ont accompagné et lui ont rendu les honneurs.



- **Madame Alexandrine Andres** Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Décédée à 91 ans en EHPAD de la région parisienne. Madame Andres, agent d'Administration Principal Honoraire de la Police était décorée de la Médaille d'Honneur de la Police. Jean Pierre Laczny représentant de l'ANMONM de Vendée et Claude Jaheny porte-drapeau l'ont accompagnée au cimetière d'Olonne sur Mer le mardi 29 mars 2022 et lui ont rendu les

honneurs. Madame Andres a été adhérente à l'ANMONM de Vendée jusqu'en 2018 date de son départ en EHPAD dans la région parisienne où elle a adhéré à la section de Paris.

CÉRÉMONIES :

- **Assemblée Générale de L'Union Nationale des Combattants** le 26 février 2022 au parc des Oudairies à La Roche sur Yon. Michel Montalétang, vice-président et Guy Rabeau, porte-drapeau ont participé à cette Assemblée Générale et au dépôt de gerbes.
- **Cérémonie aux morts pour la France** place Simone Veil à La Roche sur Yon le lundi 7 mars. Visite de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Madame Darrieusseq. Participation de Michèle Peltan, présidente et de Guy Rabeau, porte-drapeau.
- **Cérémonie de la journée Nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**, place François Mitterrand à La Roche sur Yon le vendredi 17 mars. Participation de Michèle Peltan présidente et de Guy Rabeau porte-drapeau.
- **Journée nationale et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.** Cérémonie Quai Poey d'Avant le samedi 19 mars à Fontenay le Comte. Présence de Guy Coirier, porte-drapeau de l'arrondissement de Fontenay le Comte.

Guy Rabeau, responsable de la commission "Mémoire"

ACTIVITÉ DES PORTE-DRAPEAUX AU 2ÈME TRIMESTRE 2022

IN MEMORIAM :

- **Monsieur Jean Pierre de Lambilly décédé le 26 avril 2022 dans 91^oannée.**

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 2 mai 2022 à 15 heures en l'Eglise Notre Dame de L'Assomption de Sainte-Hermine.

Monsieur Jean Pierre de Lambilly était Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole et Conseiller Général Honoraire de la Vendée. Il était titulaire de la croix des combattants, de la médaille des services militaires volontaires et de la médaille d'honneur départementale et communale.

Il était membre de l'ANMONM 85.

Homme de très grande valeur et très apprécié par la population de Sainte-Hermine qu'il prenait plaisir à saluer avec élégance, avec politesse et courtoisie.

Chef d'entreprise de caractère il a fondé la société de travaux publics La Sohetra en 1967. Il a été aussi à l'origine du premier Vendéopôle de Vendée.

Jean Pierre de Lambilly s'est aussi beaucoup impliqué dans la politique locale tout d'abord Adjoint il devient Maire de 1986 à 1989 et reste par la suite conseiller municipal puis adjoint au Maire de 1995 à 2008.

Par ailleurs il siège au Conseil Général du Département de 1979 à 2004 où Il sera vice-président chargé des appels d'offres de 1998 à 2004. Toujours dévoué à sa commune il élève sa communauté de communes au 8^o rang en termes de richesse par habitant.

Monsieur Jean Pierre de Lambilly laissera le souvenir d'un homme de projets et de très grande valeur.

Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM 85 et Guy Rabeau porte-drapeau l'ont accompagné et lui ont rendu les honneurs.

25 porte-drapeaux étaient présents à la cérémonie.



- **Monsieur Michel Dillange décédé le 21 juin 2022**

Notre compagnon, Michel Dillange, architecte érudit et écrivain vendéen reconnu, nous a quittés à l'aube de ses 90 ans.

Chevalier de l'ANMONM, Michel Dillange vivait discrètement à La Tranche-sur-mer.

Docteur en histoire de l'art et architecte d'Etat, il avait été conservateur de plusieurs monuments parisiens dont le Palais Royal et la Sainte-Chapelle et il était aussi sculpteur.

En Vendée, il avait publié divers ouvrages sur le département.

Il a aussi présidé la Société des Ecrivains de Vendée dont il était membre.

Notre ordre n'était pas présent lors de son inhumation car la cérémonie s'est déroulée dans l'intimité familiale. Nous avons néanmoins souhaité vous en informer.

La presse n'a pas manqué de diffuser un hommage vendéen.

- **Monsieur Dominique Soulard décédé le 22 juin 2022**

Voir article dans "Vie de la section"

- **Monsieur Jean-Jacques Olivier décédé le lundi 27 juin 2022 à l'âge de 88 ans.**

Un dernier au revoir lui a été rendu le jeudi 30 juin à 16 h 30 au crématorium de Vendée d'Olonne-sur-Mer.

Monsieur Jean Jacques Olivier était Chevalier de L'Ordre National du Mérite et membre de l'ANMONM 85 ainsi que Commandeur des Palmes Académiques.



Notre compagnon était retraité des services vétérinaires et ancien président des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de Vendée. Il était particulièrement attaché aux valeurs de la République

Michèle Peltan présidente de l'ANMONM 85 et Guy Rabeau porte-drapeau départemental, l'ont accompagné et lui ont rendu les honneurs de notre association.

CÉRÉMONIES :

- **Vendredi 1er Avril 2022**

Inauguration au carré militaire du cimetière du Point du Jour à La Roche-sur-Yon de la tombe du regroupement.

Cette tombe permet de recueillir les cendres des soldats morts pour la France et dont les sépultures ne sont plus entretenues ou en mauvais état, perdurant ainsi le devoir de mémoire qui leur est dû. Cette tombe porte dès maintenant le nom du Marsouin Maurice Bellouard.

Maurice Bellouard est né le 6 octobre 1894 à Luçon, affecté au 23ème Régiment d'Infanterie Coloniale, il décède de ses blessures à l'hôpital temporaire 105 d'Amiens le 6 septembre 1916 à 21 ans.

Cette initiative est l'œuvre de notre compagnon Christian Tricoire, président du Souvenir Français de la Vendée, en collaboration avec la ville de la Roche-sur-Yon.

Guy Rabeau porte-drapeau a participé à cette cérémonie.

- **Vendredi 22 avril 2022**

S'est déroulée la commémoration officielle de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, place François Mitterrand à La Roche-sur-Yon.



Présence de Guy Rabeau porte drapeau départemental de l'ANMONM 85.

- **Samedi 30 avril 2022**

Assemblée Générale de L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite à Moutiers-les-Mauxfaits.

Tous les porte-drapeaux de l'ANMONM 85 étaient présents.

Ils ont été honorés par l'attribution de l'insigne et du diplôme de porte-drapeau.

Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Moutiers les Mauxfaits.

- **Dimanche 8 mai 2022**

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 place Simone Veil à La Roche-sur-Yon.

Michèle Peltan présidente et Guy Rabeau porte-drapeau, étaient présents à cette cérémonie.

- **Mercredi 8 juin**

Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine, place Simone Veil à La Roche-sur-Yon.

Présence de Guy Rabeau porte drapeau départemental.



A Fontenay-le-Comte, Guy Coirier, porte-drapeau de l'arrondissement, était lui aussi présent à cette cérémonie.

- **Samedi 18 Juin**

Cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940 place François Mitterrand à La Roche-sur-Yon.

Appel lu par Pierre Fortun, élève de seconde au lycée Notre-Dame de Challans, lauréat vendéen du concours national de la Résistance et de la Déportation 2022 puis message de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre de la Défense lu par Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée. Michel Montalétang, président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon et Guy Rabeau, porte-drapeau départemental ont assisté à cette cérémonie.

Guy Coirier, porte-drapeau pour l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, était lui aussi présent à cette cérémonie à Fontenay-le-Comte.

Guy Rabeau, responsable de la commission "Mémoire"

ACTIVITÉS DES PORTE-DRAPEAUX AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022

IN MEMORIAM

- Notre compagnon **Charles Henri Sorin** nous a quittés le 4 juillet 2022 dans sa 87^e année. Voir l'article dans la rubrique « Vie de la section »

CÉRÉMONIES

- **Vendredi 8 juin 2022**

Place François Mitterrand à la Roche sur Yon, s'est déroulée la cérémonie nationale d'hommage aux policiers morts pour la France.

Présence de Guy Rabeau, porte-drapeau départemental de l'ANMONM.

La cérémonie a également commémoré plus particulièrement la mémoire du policier Guy André abattu par balles sur le parvis de la Préfecture de la Vendée en 1970.

Sa fille Annick était présente à la cérémonie.

- **Samedi 9 juin 2022**

Monsieur Jean-François Bourasseau conservateur du musée De Lattre de Tassigny et du musée Clémenceau de Mouilleron-en-Pareds a été fait chevalier de L'ordre National du Mérite.

Michel Montalétang président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon et Guy Coirier, porte-drapeau de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, l'ont assisté pour la remise de cet insigne (Voir l'article et les photos sur notre site).

- **Fête nationale du 14 juillet à La Roche-sur-Yon**

La cérémonie de la Fête Nationale à La Roche-sur-Yon a eu lieu Place Napoléon sous la présidence de Monsieur le Préfet Gérard Gavory, du Maire de la Roche-sur-Yon Agglomération Luc Bouard et du Colonel Mathieu Mollet, Délégué Militaire Départemental.

Une remise de décoration de la croix du combattant a également eu lieu.

Le Drapeau du CFMP de Fontenay-le-Comte et sa garde et un détachement à deux sections étaient présents à cette cérémonie et ont ouvert le défilé des troupes à pied.

Les jeunes du SNU ont également participé à cette cérémonie et ont accompagné Madame Françoise Bouet qui a chanté "La Marseillaise".

Le défilé motorisé comprenait des éléments de la Gendarmerie, de la Police Nationale, de la Sécurité Civile et des Pompiers de la Roche sur Yon.

Les Porte-drapeaux se sont rendus en défilant à la préfecture.

A noter que cette cérémonie était la dernière de Madame la Colonelle Véronique Sandhal quittant le commandement du groupement de la gendarmerie de Vendée et la première pour madame Béatrice Bellamy, députée de la 2° circonscription de Vendée.

Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM 85, Michel Montalétang, vice-président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon ainsi que Guy Rabeau, porte drapeau départemental ont participé à cette cérémonie qui s'est clôturée dans les jardins de la préfecture (voir article et photos sur notre site).

- **Dimanche 11 septembre 2022**

Place de l'Eglise de Saint-André d'Ornay, commune de la Roche sur Yon.

Remise du drapeau du devoir de mémoire aux jeunes de Saint-André d'Ornay par Monsieur René Bonneau président de la section UNC de Saint-André d'Ornay et par Monsieur Michel Leboeuf, président de l'UNC du département de la Vendée.

Ce drapeau porté pour la première fois par la jeune Amandine a été béni par l'Abbé Michel Fournier qui a ensuite béni les 82 drapeaux présents à cette cérémonie.

Guy Rabeau porte-drapeau départemental a représenté notre association à cette cérémonie (voir photos sur notre site).

- **Samedi 17 septembre 2022**

Cérémonie place François Mitterrand remémorant le 78ème anniversaire de la libération de La Roche-sur-Yon présidée par Monsieur Luc Bouard, maire de La Roche sur-Yon accompagné des représentants des villes jumelles.

18 porte-drapeaux étaient présents à cette cérémonie, Guy Rabeau, porte-drapeau départemental de l'ANMONM était parmi eux.

- **Dimanche 25 septembre 2022**

Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives.

Cette cérémonie a eu lieu place Simone Veil à La Roche-sur-Yon et a été présidée par Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée qui a lu le message ministériel. Philippe Potier, porte-drapeau de notre association a participé à cette cérémonie (voir photos sur notre site).

- **Même jour à Fontenay-le-Comte**

Les porte-drapeaux de l'arrondissement de Fontenay, Guy Coirier et Claude Monory, étaient présents à la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives ce 25 septembre à Fontenay-le-Comte.

Guy Rabeau, responsable de la commission "Mémoire"

ACTIVITÉS DES PORTE-DRAPEAUX AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022 (Octobre et novembre)

IN MEMORIAM

- **André Lambert** est décédé le 8 novembre 2022 à 96 ans.

Notre compagnon était ancien président de l'ANMONM de 1994 à l'année 2000 et Président Honoraire.

Sa sépulture a eu lieu au cimetière Arago des Sables d'Olonne le 15 novembre 2022, en présence de Michèle Peltan président de l'ANMONM de Vendée, d'André Auboin, président de l'arrondissement des Sables d'Olonne, de Jean Pierre Laczny, trésorier ainsi que de nombreux autres compagnons.

Guy RABEAU porte-drapeau départemental lui a rendu les honneurs (lire l'article qui lui est consacré).

- **Aimé Bonenfant** nous a quittés le 5 décembre 2022

Il était notre ancien porte-drapeau et fidèle compagnon. La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 10 décembre en l'église de Saint-Hilaire-de-Voust suivie de l'inhumation au cimetière.

Thérèse Charrieau vice-présidente de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte ainsi que Guy Coirier, porte drapeau l'ont assisté et lui ont rendu les honneurs qui lui étaient dus.

Lors de notre dernière assemblée générale Aimé Bonenfant avait été honoré et avait reçu l'insigne des 30 années de porte-drapeau (lire l'article qui lui est consacré).

CEREMONIES

- **Le 7 octobre à Luçon.**

Commémoration du 170ème anniversaire de la médaille militaire organisée par la 685ème section de Luçon. Le Président Christian Grimaud a remercié le porte-drapeau de l'ANMONM Guy Coirier.

- **Le 25 octobre 2022**

Place Simone Veil à La Roche-sur-Yon : cérémonie commémorant le 170^e Anniversaire de l'instauration de la Médaille Militaire.

Philippe Potier Porte -drapeau a représenté l'ANMONM.



- **Le 25 octobre 2022 à Fontenay-le-Comte**

Prise de commandement du chef d'escadron Philippe Frémon de la compagnie de gendarmerie de Fontenay-le-Comte. Etaient présents : Thérèse Charrieau et Claude Monory ainsi que Guy Coirier, porte-drapeau de l'arrondissement.

- **Le 1^{er} novembre 2022**

La cérémonie en hommage à nos morts, présidée par notre compagnon Christian Tricoire, président du Souvenir Français a eu lieu au carré militaire du cimetière du Point du Jour à La Roche-sur-Yon en présence de Monsieur Le Préfet.

Philippe Potier, porte-drapeau, a participé à cette cérémonie.



- **Le 11 novembre 2022** Le 104^e anniversaire de l'Armistice 14/18 a été célébré à la Roche-sur-Yon, place Simone Veil.



Les enfants de Bellevigny ont lu des poèmes écrits par des poilus.

Michèle Peltan, Michel Montaletang, Jean-Pierre Laczny et Guy Rabeau, porte-drapeau, ont représenté l'ANMONM à cette cérémonie.

- **Le 5 décembre 2022**

A eu lieu place Simone Veil, la cérémonie d'hommage aux morts en Indochine, en Afrique du Nord et en Opex suivie d'un défilé au Conseil Général.

Philippe Potier, porte-drapeau, a représenté l'ANMONM à cette cérémonie.

Guy Rabeau, responsable commission mémoire

JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS 2022

Le mardi 13 décembre 2022, la section de Vendée a organisé sa traditionnelle journée d'accueil des nouveaux adhérents de l'année.

C'est au club-house du golf de Talmont-Bourgenay dans son cadre verdoyant qu'avait lieu cette rencontre conviviale à laquelle participaient les compagnons actifs et honoraires du Comité de Section, les nouveaux arrivants et quelques conjoints, soit une trentaine de personnes.

Après quelques mots de bienvenue la Présidente, Michèle Peltan, a invité à se présenter :

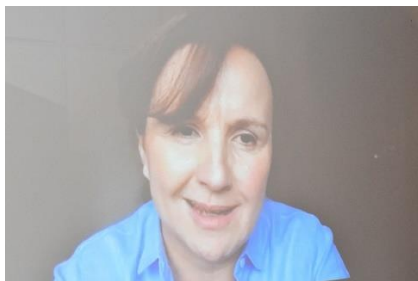
- Les nouveaux compagnons qui ont pu répondre à l'invitation à savoir Madame Josiane BOSCOLO, Madame Aurore ROILAND, Madame Isabelle BRETHOMÉ, Monsieur Alain BERGEAU, Madame Brigitte GRALEPOIS et Monsieur Frédéric ROIRAND,
- Les nouveaux sympathisants, Madame Yolande SORIN et Madame Sabine BENETON,

Ils se sont exprimés quant à leur parcours personnel et la diversité des itinéraires de chacun a pu être appréciée, symbole d'ouverture pour notre Ordre.

D'autres nouveaux compagnons n'ont pas pu être présents. Il s'agit de Madame Monique STEPHEN, Madame Michelle DAVID, Monsieur Mathieu MAIRESSE, Monsieur Charles AÏDAN ainsi que Monsieur Serge MORVAN.



Madame Josiane BOSCOLO



Madame Aurore ROILAND



Madame Isabelle BRETHOMÉ



Madame Yolande SORIN



Madame Brigitte GRALEPOIS



Monsieur Alain BERGEAU



Monsieur Frédéric ROIRAND



Madame Sabine BENETON



La Présidente a ensuite présenté l'Association avec le support d'un diaporama. Ainsi étaient explicités l'organisation de l'ANMONM de Vendée, les activités culturelles, les visites d'entreprises ou du patrimoine historique, les prix décernés en faveur de la citoyenneté et de la jeunesse...

Dans une ambiance chaleureuse, les compagnons ont pu ensuite se retrouver au restaurant du golf et s'installer autour de tables rondes regroupant quatre à six personnes. Un déjeuner gourmand a clôturé ce temps d'accueil. Chaque convive s'est vu remettre un ballotin de chocolats pour fêter l'approche de Noël.

Michel Montalétang

LISTE DES PROMUS 2022

Décret du 23 novembre 2022 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite (JO du 24 novembre 2022)

- Ministre de l'intérieur et des outre-mer au grade d'officier - M. **Gérard GAVORY** – Préfet de la Vendée
- Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique au grade de chevalier - M. **Jean-Pierre MERCIER**, président du conseil de surveillance du groupe MERCIER domicilié 85770 VIX

"LE MÉRITE" NOTRE REVUE NATIONALE



La revue LE MERITE a fêté en 2022 ses 48 ans d'existence.

Elle permet de découvrir le rayonnement de notre ordre tant en métropole qu'en outremer et à l'étranger et constitue un lien entre nos membres. Elle symbolise également le sentiment d'appartenance à une grande communauté.

Outre les nouvelles données des sections départementales, la revue propose des articles de grande qualité, tant sur l'histoire et le fonctionnement de nos institutions, que sur notre patrimoine et sur de grands événements du passé ou d'aujourd'hui ou encore de découverte de femmes et d'hommes prestigieux par leurs parcours exceptionnels.

LE MERITE est un vecteur de communication de qualité et un outil d'échanges et de culture pour tous les compagnons de l'ANMONM.

Nous vous invitons à vous abonner à cette belle publication - 4 numéros par an pour 10 euros - lors de votre adhésion à notre association ou en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

VOTRE SITE INTERNET

L'adresse du site internet est la suivante :

<https://www.anmonm.org/sections/085>

Ce site est opérationnel pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui souhaitent connaître ou faire connaître notre association.

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Le mot du Président
- Présentation
- Le comité d'honneur
- Le comité de section
- Les porte-drapeaux
- Organisation territoriale
- La vie de la section
- Nominations et promotions
- Galerie photos
- Calendrier
- Nous contacter
- Ancien site

Nous vous invitons à une balade sur la toile pour redécouvrir la vie et le dynamisme de notre association.

Belle navigation à vous sur le net !

CRÉATION DEPUIS DÉBUT 2022 D'UNE NEWSLETTER

La communication de votre section évolue et s'enrichit. En parallèle à la découverte de notre site internet, vous recevez depuis le début de l'année 2022 un bulletin d'annonce de nouveautés.

Cinq numéros ont déjà été diffusés.

Il est intitulé « **Le ruban bleu, la newsletter de l'ANMONM Vendée** ».

Celle-ci vous est adressée désormais périodiquement afin de vous tenir régulièrement informés de la vie et des activités de votre section.

Avec ce nouveau support de communication moderne et attractif, notre souhait est d'être plus proches de vous et de conforter ce lien si important entre nous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions : cette newsletter est aussi la vôtre.

Bonne lecture.



Le Comité de Section de Vendée

Manquent sur la photo Arthur SOËNE, Claude MONORY et Françoise PASTOREL

